

# Recherches et trouvailles sur Gazpar.

[https://www.facebook.com/groups/603301096488403/?multi\\_permalinks=1119007588251082&notif\\_id=1532766728494131&notif\\_t=group\\_activity](https://www.facebook.com/groups/603301096488403/?multi_permalinks=1119007588251082&notif_id=1532766728494131&notif_t=group_activity)

STOP LINKY dans le 06 :

## Thea Shanti

Le 27/07/2018

Bonsoir le groupe ! Après Linky voici que Gazpar s'introduit chez moi.... comme un voleur. Ce matin vendredi 27 juillet 2018 mon compteur de gaz a été changé sans m'avertir. Tout a commencé avec une impossibilité à avoir de l'eau chaude ce matin. Ma chaudière avait été pourtant contrôlée le 4 juillet de ce mois par mon installateur. Celui-ci s'est déplacé et a constaté qu'il n'y avait rien à la chaudière. Mais en ouvrant le placard du compteur du gaz sur le palier, stupéfaction ! Un nouveau compteur avait été posé. Je n'ai reçu aucun courrier de GRDF....depuis 2016 ! Ce matin j'étais pourtant chez moi à l'heure où est passé le technicien GRDF. Ma voisine de palier a vu ce technicien travailler; entendant du bruit elle a ouvert sa porte ( les compteurs du gaz se trouvent de son côté). Sans se démonter le technicien lui a confirmé qu'il posait le nouveau compteur. Aucun coup de sonnette à ma porte ! Ni à mon interphone non plus. Le technicien a travaillé en catimini. Aucun guide de remise en fonction laissé dans ma boîte aux lettres. Aucune vérification d'état de marche. Inadmissible ! J'ai fait un mail de réclamation à GRDF. Moins mal lotis sont ceux qui ont leur compteurs à l'intérieur de la maison car ils peuvent résister réellement. D'autres cas similaires dans le 06 ?

image004.jpg ↪

<http://stoplinkyvarest.canalblog.com/archives/gazpar/index.html>

## **Gazpar, le compteur de gaz.**

14 janvier 2018

[Du collectif des deux-Sèvres](#)

**Quelques conseils pour refuser le compteur communicant Gazpar .** "Il n'y a pas d'obligation de développer les compteurs communicants Gazpar, le déploiement est suggéré aux communes mais il n'est pas obligatoire !" Bastien Albriet (réfèrent des compteurs Gazpar sur la Région Ouest ) en présence d'Eric Primault (directeur adjoint GRDF Poitou Charente ) lors d'une réunion d'informations sur les compteurs communicants à Migné-Auxances (86).

- Questions à Renaud Francomme, directeur de GRDF.

**"Les abonnés peuvent-ils refuser la pose d'un compteur Gazpar ? " NR-Emmanuel Touron**

Voir article - <https://www.lanouvellerepublique.fr/actu/les-compteurs-gazpar-debarquent-sur-la-ville> :

**[LES COMPTEURS GAZPAR DÉBARQUENT SUR LA VILLE - LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE](#)**

**Les compteurs Gazpar débarquent sur la ville**

Publié le 22/06/2017 à 05:38 | Mis à jour le 28/07/2017 à 11:29

image006.jpg ↪

image010.jpg ↪

GRDF a 11 millions de compteurs à remplacer par

Gazpar.

Renaud Francomme est directeur territorial

GRDF Poitou-Charentes.

## **Après le Linky d'Enédis, voici Gazpar, le compteur communicant de GRDF. Questions à Renaud Francomme, directeur de GRDF Poitou-Charentes.**

GRDF entend poser en Deux-Sèvres quelque 40.000 de ses nouveaux compteurs Gazpar. Le déploiement a commencé en mai par Niort. Le point avec Renaud Francomme, directeur territorial de GRDF Poitou-Charentes.

### **Qu'est-ce que le compteur Gazpar ?**

*« Ce compteur relève automatiquement et quotidiennement la consommation de gaz. Son rôle est d'encourager la maîtrise de l'énergie grâce à une meilleure connaissance des consommations. Si le consommateur le souhaite, il peut disposer de données horaires en souscrivant une option auprès de son fournisseur. »*

### **Quel est l'intérêt pour GRDF de remplacer les compteurs actuels ?**

*« Avec Gazpar, GRDF aura une connaissance plus fine du réseau de distribution qui lui est concédé. »*

### **Comment fonctionne ce compteur communicant ?**

*« Deux fois par jour, il transmet, sur la fréquence 169 MHz, proche de la bande radio FM, les données de consommation de gaz de la veille à un boîtier installé en hauteur (sur un toit d'immeuble, par exemple). Chaque envoi dure moins d'une seconde (similaire en durée à un bip de télécommande de portail électrique). Les informations sont ensuite envoyées vers GRDF via le réseau de téléphonie. Les données sont cryptées, pour en garantir la sécurité. Chaque mois, ces données de consommation sont transmises par GRDF au fournisseur pour l'exercice de ses missions (gestion du contrat, facturation...). »*

### **Quel(s) avantage(s) pour l'abonné ?**

*« Il pourra se connecter sans frais sur Mon Espace GRDF pour suivre sa consommation au quotidien et faire ainsi des économies d'énergie (avec des seuils de consommation et des éléments de comparaison par rapport à des profils similaires pour mieux se situer). Enfin, les clients dont le compteur n'est pas accessible ne seront plus obligés d'attendre chez eux le passage du technicien pour le relevé à pied du compteur. »*

### **Le remplacement est-il facturé à l'abonné ?**

*« Le remplacement du compteur se fait sans frais le jour de l'installation. Une grande partie des investissements liés à ce projet est compensée par l'optimisation du réseau. La part des investissements non compensée par cette optimisation sera financée via le tarif d'acheminement sur le réseau de distribution, payé par les fournisseurs d'énergie à GRDF et reporté sur la facture du client. L'impact devrait donc être de l'ordre de 0,3 % sur la facture finale (soit 2 à 3 euros par an et par client). Ce surcoût sera compensé par la baisse de la consommation, liée à un meilleur suivi énergétique (\*). »*

### **Les abonnés peuvent-ils refuser la pose d'un compteur Gazpar ?**

*« GRDF souhaite convaincre les clients des bénéfices du compteur Gazpar et le déploiement des compteurs communicants est prévu par des textes législatifs et réglementaires. En cas de refus exprimé par un client, GRDF le rappellera pour comprendre ses motivations et répondre à ses questions. Mais l'entreprise respectera l'avis final du client. »*

[nr.niort@nrco.fr](mailto:nr.niort@nrco.fr)

*(\*) La Commission de Régulation de l'Énergie a estimé à 1,5 % la réduction de la consommation grâce aux nouveaux compteurs.*

### **à savoir**

#### **Quel débat ?**

GRDF a récemment refusé de participer à un débat organisé sur le déploiement des

compteurs communicants Linky et Gazpar, débat proposé par le collectif anti-Linky des Deux-Sèvres (La Mothe-Saint-Héray le vendredi 19 mai). Ne pensez-vous pas que ce refus donne raison à vos opposants ? « *Nous comprenons les interrogations que soulève parfois l'arrivée des nouveaux compteurs, conçoit Renaud Francomme. GRDF est ouvert au débat puisque c'est dans l'échange et la concertation que les contours du projet ont été définis. Pour autant, GRDF souhaite que les conditions d'un débat équilibré soient remplies pour permettre, dans la sérénité et l'objectivité, de répondre aux questions et interrogations qui pourraient survenir.* »

### **en chiffres**

#### **40.000 compteurs à poser en Deux-Sèvres**

GRDF entend remplacer l'ensemble du parc, soit environ 11 millions de clients concernés. Dont 220.000 en Poitou-Charentes, dont 40.000 dans les Deux-Sèvres. Une phase « pilote » a été menée par dans quatre zones (Nord des Côtes d'Armor, Le Havre, Métropole de Lyon et Hauts-de-Seine) entre janvier 2016 et avril 2017 au cours de laquelle plus de 160.000 compteurs ont été installés. Le déploiement généralisé a débuté en mai 2017 et durera environ six ans. Dans les Deux-Sèvres, le déploiement a commencé en mai avec la commune de Niort. Il devrait se poursuivre dans le département jusqu'à fin 2019.

#### ***Propos recueillis par Emmanuel Touron***

-----

**"... l'entreprise respectera l'avis final du client."**

#### **Vous avez ou allez recevoir un courrier de la société privée mandatée par GRDF pour installer Gazpar !**

Je vous conseille de mobiliser vos voisins, vos amis afin de rencontrer vos élus, puisque ...

Pour exemple, la ville de Niort (79) , délibération ( pièce jointe 1) sans surprise, après Linky, signe pour Gazpar !

Sans l'accord de votre commune, GRDF ne peut déployer ...  
Sans concentrateurs pas de Gazpar !

No souci pour ces élus ... 9 concentrateurs ( dont la finalité est comme pour le Linky, la commercialisation de "nos datas "... ) ont pris place au dessus des têtes des citoyens/habitants de la ZUP de Niort !

Si changement chers élu(e)s, merci de le préciser !!

Si vos élus municipaux n'ont pas "le courage" ... de vous protéger ... par une délibération ou un arrêté du maire, il vous reste le refus individuel !

#### Vos témoignages :

A ce jour, GRDF Poitou-Charentes respecte notre refus !

Certes quelques intimidations, mais sans commune mesure avec les méthodes d'Enedis via Linky .

#### **Pour les citoyens au compteur accessible refusant Gazpar :**

Un " non Gazpar " sur votre compteur + une lettre de refus en recommandée, adressée à GRDF feront l'affaire + une copie à votre maire .

#### **Pour les citoyens au compteur à l'intérieur :**

Un " non Gazpar " sur votre portail, une fenêtre ... afin d' interpeller vos voisins sur le sujet + une lettre de refus en recommandée, adressée à GRDF + une copie à votre maire .

Si le compteur est dans votre logement, ne pas oublier que la Loi vous protège, rien ni personne ne peut vous obliger à laisser entrer les installateurs, poseurs de Linky, Gazpar et eau ...

Pour mémoire ..., chers citoyens aux compteurs accessibles, Enedis ne respectant pas notre refus/notre liberté de choix, je ne peux que vous conseiller de barricader

!! <http://refus.linky.gazpar.free.fr/refus-individuels-ou-communes.htm>

Posté par StopLinkyVarEst à 18:44 - [GAZPAR](#)

-----  
<http://stoplinkyvarest.canalblog.com/archives/2017/12/20/35974372.html>

[Stop Linky Var Est](#)

20 décembre 2017

[Et voici GAZPAR](#)

Voici comment il est présenté, bien évidemment comme dénué de tout danger pour notre santé, avec comme "preuve" le rapport de l'ANSES dont on sait ce qu'il vaut.

Et qui plus est, GRDF affirme que le compteur lui appartient et qu'il est prêté gracieusement au propriétaire. Grand merci !!

Ceci est à prouver, je ne me suis pas encore penchée sur la question. Mais vu Linky et l'eau, je pense qu'il y a là aussi de l'eau dans le gaz...

Quoi qu'il en soit, il n'y a rien de gracieux puisque là encore, c'est nous qui le payons.

<https://certificats-economie-energie.com/tarifs/options-tarifaires/gazpar/deploiement/>

Comment refuser:

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/communes-comment-refuser-compteurs.htm>

Et voici la lettre de refus, tirée du site de Stéphane Lhomme:

M..... à GrDF

Objet : refus du remplacement de mon compteur de gaz par le compteur espion Gazpar

Madame, Monsieur, Vous m'informez par courrier que vous souhaitez remplacer mon compteur de gaz par un compteur communicant répondant au doux prénom de Gazpar. Je vous informe par le présent courrier que je refuse ce changement, pour plusieurs raisons fort valables :

- il est injustifiable sur le plan environnemental de se débarrasser de 11 millions de compteurs de gaz en parfait état de marche. Vous assurez que vous allez les recycler, certes, mais on ne doit recycler que des compteurs défectueux ou arrivés en fin de vie. Qui plus est, la fabrication des nouveaux compteurs nécessite de grandes quantités de matières premières et d'énergie qui ne doivent être utilisées qu'en temps voulu et non de façon anticipée. - il est injustifiable sur le plan financier de se débarrasser de 11 millions de compteurs de gaz en parfait état de marche pour les remplacer par des nouveaux qui coûtent fort cher. Vous assurez que ce changement est "gratuit" mais l'ensemble de l'opération est payé par le biais de nos factures, nous les usagers (souvenez-vous, c'est ce mot qui était en vigueur avant que vous ne le remplaciez par "clients").

- Les prétendues "économies" de consommation attendues sont tellement virtuelles que vous avancez le chiffre ahurissant de... 1%, assurément pour ne pas reconnaître que ce sera 0%. Nous n'utilisons en effet le gaz que quand nous en avons besoin, nul

besoin de courbes de consommation.

- Non seulement votre ami Gazpar ne nous ferait pas faire d'économies, mais il est au contraire très susceptible de surévaluer notre facture, jusqu'à +582% (!) comme montré par une étude (cf Le Figaro, 12 mars 2017) menée par deux universités aux Pays-Bas. (Note : ce n'est jamais en France que de telles études, pourtant tellement édifiantes pour les citoyens, sont menées).

- Les nombreuses données que vous voulez collecter sur nos vies grâce aux compteurs communicants ne seront d'aucune utilité pour nous, mais vous intéressent par contre énormément dans le cadre du BIG DATA. Je ne vois pas pourquoi je vous aiderais à capter toutes ces informations sur ma vie. Si vous tenez tant à savoir à quelle heure je me lève, quand je suis chez moi ou pas, quand je me douche, quand je cuisine, etc, c'est parce que vous espérez gagner beaucoup d'argent en revendant ces données à toutes ces sociétés commerciales qui veulent me démarcher de façon précise et ciblée. Sans parler des autorités qui veulent pouvoir contrôler en continu les citoyens, jusque dans leur logement, sous prétexte de chasser le terroriste ou le délinquant...- Vous prétendez vouloir installer ces compteurs pour notre bien mais nous savons que, outre la Big data, vous faites cela en réalité pour le business de "l'internet des objets" (IoT) dans le cadre de "l'alliance Wize" que vous animez avec votre maison mère Engie (cf <http://www.larevuedudigital.com/grdf-et-suez-tentent-dimposer-leur-standard-radio-dans-liot-industriel> ).

- Comme votre cousin électrique Enedis, vous jurez que les informations collectées sur nos vies ne seront utilisables qu'avec notre accord mais, une fois vos compteurs espions installés, vos belles promesses pourront être balayées en quelques secondes : savez-vous qui sera au pouvoir en France dans quelques mois ou quelques années ? La seule façon de protéger ces données... est de s'assurer qu'elles ne soient pas collectées et, de fait, de garder les compteurs ordinaires.

- Comme votre cousin électrique Enedis et comme les sociétés d'eau qui, elles aussi, tiennent tellement à nous mettre des compteurs communicants, vous nous assurez de l'innocuité des ondes électromagnétiques générées par ces compteurs. C'est oublier un peu vite que le problème vient justement de l'arrivée de TROIS programmes de compteurs communicants (électricité, gaz, eau), qu'il ne s'agit pas seulement de compteurs mais aussi d'une multitude d'appareils (répéteurs, répartiteurs, concentrateurs) qui doivent être installés dans les rues, sur les habitations, dans les transformateurs de quartier, etc., sans oublier le renvoi de toutes ces données par téléphonie mobile.

- Les études lénifiantes opportunément produites par des organismes d'Etat (Agence nationale des fréquences, Agence nationale de sécurité sanitaire) se gardent bien de prendre en compte la globalité du problème, ne peuvent mesurer les émissions qui seront de plus en plus importantes au fil du temps (Enedis se vante même que son système soit "évolutif") et se bornent à constater que chaque émission est "dans les normes"... lesquelles sont fixées pour (et souvent par) les industriels et non pour la protection des êtres vivants.

Nous préférons garder les compteurs ordinaires dont nous savons qu'ils ne posent aucun problème, ne nous mettent pas en danger et, jusqu'à preuve du contraire, comptabilisent correctement nos consommations... Merci de bien vouloir respecter les valeurs du service public et en particulier celles de la démocratie en ne tentant pas d'imposer par la force ou la ruse ces compteurs à ces très nombreux citoyens qui n'en veulent pas, et c'est bien leur droit. Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mon attachement à la protection des libertés publiques, de l'environnement, de la santé, et tout simplement de la démocratie.

Signature

Posté par StopLinkyVarEst à 11:37 - [GAZPAR](#)

-----  
<http://stoplinkyvarest.canalblog.com/archives/2017/12/10/35945207.html>

10 décembre 2017, Posté par StopLinkyVarEst à 14:23

[A l'attention des corps médical et paramédical](#)

*Faites circuler un maximum. Si ces lettres ne sont pas suffisamment lisibles, je les recopierais directement sur le blog.*

**Lettre d'un médecin retraité au Président du Conseil de l'Ordre. Elle date de 2015 mais vous comprendrez à quel point elle est encore plus d'actualité.**

image011.jpg ↵

image012.jpg ↵

**Mécanismes d'action des champs électromagnétiques artificiels**

image013.jpg ↵

**Alerte des thérapeutes du collectif Santé sans Ondes**

image014.jpg ↵

image015.jpg ↵

<http://stoplinkyvarest.canalblog.com/archives/2018/01/23/36075443.html>

23 janvier 2018

[Lettre ouverte à l'Ordre des Médecins](#)

**ASCARS**

chemin de la Côte 73100 Brison Saint Innocent Tél : 04 79 63 41 26 Email :

[ascars.st.innocent@orange.fr](mailto:ascars.st.innocent@orange.fr)

**National  
Médecins  
Hausmann**

**Monsieur le Président du Conseil  
de l'Ordre des  
180 Boulevard  
75389 Paris Cedex 8  
Brison Saint Innocent le 12 janvier 2018**

**Objet : Votre demande de sanction à l'encontre du Professeur Belpomme**

Monsieur le Président,

J'ai appris par diverses sources que suite à deux plaintes émanant de la Direction Générale de la Santé et du Docteur Lambrozo Médecin d'EDF, vous demandiez une sanction à l'encontre du Professeur Belpomme aux motifs ;

1. Que les critères qu'il retient pour diagnostiquer le syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques (SICEM) ne sont pas reconnus par l'ANSES
2. Que ses certificats médicaux sont établis sur le même modèle, "ne tenant pas compte de la personnalité de chaque patient et n'individualisant pas ses diagnostics"
3. Que ses diagnostics sont faits à partir d'encéphaloscans, procédé qui ne figure pas dans la nomenclature, qui n'a pas fait l'objet d'une publication dans la littérature scientifique et qui de surcroît coûte 250 € non remboursés par la Sécurité Sociale.

**1) Cela fait environ huit ans que cet éminent chercheur qu'est le Professeur Belpomme, (un des rares en France, ce qui explique que la majorité des certificats médicaux concernant le SICEM émane de lui), lutte inlassablement pour connaître et faire reconnaître cette pathologie qu'est l'Electrohypersensibilité et tente de soulager les EHS.**

Je m'étonne donc que rien ne lui ait été reproché jusque là et que ce ne soit qu'au lendemain des tables rondes sur "les enjeux des compteurs intelligents" organisées par

l'OPECST et la Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée Nationale le 14 décembre 2017, et à la suite d'une plainte du Docteur Jacques Lambrozo médecin d'EDF, (on appréciera au passage le conflit d'intérêt), que vous ayez été alerté, les promoteurs du compteur Linky, pensant sans doute que les quelques 1500 patients diagnostiqués par le Professeur Belpomme allaient mettre en péril le déploiement de ce compteur.

Je voudrais rassurer tous ces promoteurs, le Professeur Belpomme n'est pas à la tête de la fronde anti-linky qui monte en puissance dans tout le pays, dans les Municipalités, (477 d'entre elles ont délibéré à ce jour contre le déploiement du linky), dans les Associations, et ce pour de multiples raisons, dont une seulement vous concerne plus particulièrement.

Ce volet santé est en effet primordial car les EHS souffrent en attendant d'être reconnus, en attendant que de nouveaux médecins soient formés à cette nouvelle maladie environnementale, afin qu'ils soient enfin aptes à la diagnostiquer et la combattre et qu'ils évitent, comme cela arrive parfois actuellement, de prescrire des traitements sans effets si ce ne sont les effets secondaires.

Quant à l'absence de reconnaissance de cette pathologie par l'ANSES, comme des critères de diagnostic du Professeur Belpomme, elle ne m'étonne pas depuis que j'ai découvert dans le dossier linky, combien les prises de position de cette Agence ont été tardives, prudentes et dilatoires, dictées visiblement par une vision plus économique, pour ne pas dire industrielle, qu'environnementale et humaniste des problèmes de santé.

## **2) Comment un certificat médical pourrait-il comporter les détails figurant au dossier médical ? Qu'attendez-vous d'un certificat médical délivré à un EHS ?**

· Qu'il y figure le type d'ondes auquel il est plus particulièrement sensible ?

Un EHS ne supporte plus son environnement électromagnétique dans son ensemble qui est une superposition de multiples fréquences qu'il subit (étant entendu qu'il a déjà supprimé les émissions qu'il est en mesure de maîtriser).

· Qu'il y figure les symptômes ressentis et son degré de souffrance ? A quoi cela servirait-il puisque ces symptômes varient en fonction du niveau d'exposition et qu'il n'est pas question de prendre le patient pour un cobaye en lui imposant ce genre de tests. D'autant qu'il suffit que les émissions cessent pour que le patient retrouve la santé, du moins tant que la maladie n'a pas atteint un seuil d'irréversibilité ou ne s'est pas doublée d'une chimiosensibilité du fait d'une baisse de son immunité. Soyez assuré que compte tenu des contraintes qui découlent d'un voyage souvent long et de rendez-vous en zone fortement exposée, c'est sans doute en désespoir de cause que les patients ont recours au Professeur Belpomme et donc que leur état est sans doute fort avancé et leur souffrance importante. Il est fort possible d'ailleurs que les plus invalidés renoncent à consulter le Professeur Belpomme, car incapables de supporter les contraintes précitées.

· Qu'il y figure le degré d'invalidité du patient ? Laissons cette appréciation aux Tribunaux qui commencent à le faire d'ailleurs. Cela ne vous interpelle-t-il pas qu'un Tribunal ou une MDPH prenne ce genre de décision pendant que d'autres continuent à freiner la reconnaissance de l'existence même de cette maladie environnementale que je n'ose plus à appeler émergente, et ce, malgré les déjà nombreux appels de médecins de toutes nations qui concluent tous à la nécessité d'un abaissement drastique des normes fixant les seuils de tolérance aux champs électromagnétiques. Il est grand temps en effet que les politiques prennent rapidement cette décision, s'ils veulent éviter ce qui est en train de devenir le scandale sanitaire du 21ème siècle, car après les dossiers de l'amiante et du sang contaminé, les Français n'admettront plus que les politiques s'auto-absolvent à l'aide de formules du type déjà utilisé "compte tenu

de l'état des connaissances à l'époque des faits..."

**3) Je ne connais pas l'état des publications concernant l'encéphalogramme dans la littérature scientifique**, ni les raisons qui auraient pu les retarder, comme des raisons de sa non inscription dans la nomenclature, mais **on peut supposer que ce frein vient des mêmes qui nient l'existence de cette maladie et qui la relèguent au rang des maladies psychosomatiques, voire psychiatriques.**

Il n'est pas exclu qu'il faille également chercher des causes économiques, où même purement mercantiles. (quand tous les hôpitaux et les cliniques seront dotés de scanners, peut-être les électroscans trouveront-ils grâce aux yeux des décideurs). Quant au reproche consistant à dire que le diagnostic coûte au patient 250 € non remboursés, vous conviendrez qu'il ne résiste pas à l'examen de la liste des médicaments pourtant remboursés par la Sécurité Sociale ayant tué ou handicapé à vie de nombreux patients.

S'agissant en l'occurrence de l'utilisation d'un appareil fonctionnant à l'aide d'ultrasons on ne pourra au moins pas lui reprocher de fonctionner à partir d'une technologie délétère, ce qui est par contre le cas des examens radiologiques et des scanners pourtant largement pratiqués.

Pour conclure, au nom de tous les EHS qui souffrent physiquement, qui souffrent de leur déclassement social et qui souffrent enfin, au mieux de l'incompréhension, et au pire du mépris et du discrédit que leur jette la société et ses représentants, je vous supplie de retirer votre plainte à l'encontre du Professeur Belpomme, qui risque fort de surcroît de vous faire apparaître comme étant à la solde des lobbies du Linky et des Opérateurs téléphoniques.

Enfin je ne peux m'empêcher de citer le physicien Max Planck (1858-1947) qui notait dans ses mémoires : " une nouvelle vérité scientifique ne triomphe jamais en convainquant les opposants et en faisant voir la lumière, mais plutôt parce que ses opposants finissent par mourir, et qu'il naît une nouvelle génération à qui cette vérité est familière " Mais que de souffrances en attendant !

Veillez agréer Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.  
Le Président de l'ASCARS Jean Feuvrier

**Autre liens à voir :**

<http://stoplinkyvarest.canalblog.com/archives/2018/03/18/36240549.html>

18 mars 2018

[\*\*Les effets toxiques des ondes EM expliqués\*\*](#)

***Merci à la personne qui a traduit pour notre information cette excellente étude.***

L'exposition aux ondes électromagnétiques comme celles des téléphones cellulaires créent des dysfonctionnements majeurs au niveau des mitochondries du fait des dégâts causés par les radicaux libres du peroxy-nitrite qui entraînent également des ruptures simples et doubles des brins de notre ADN.

L'excès de radicaux libres, déclenché par l'exposition aux micro-ondes de basses fréquences des téléphones et des réseaux Wifi a été considéré comme responsable de maladies chroniques comme l'arythmie cardiaque, l'anxiété, la dépression, l'autisme, la maladie d'Alzheimer et l'infertilité.

La transmission d'un excès de calcium produit par les expositions aux CEM joue également un rôle important dans le déclenchement des effets physiopathologiques

concernant chacune des maladies listées ci-dessus.

Les stratégies qui peuvent aider à réduire les effets toxiques des CEM (Champs Electro-Magnétiques) comprennent l'optimisation des niveaux de magnésium, certains aliments favorisant le processus NRF2, de l'exercice, une restriction calorique et les stratégies qui boostent la transmission de l'Oxide Nitrique (qui agit, en fin de compte, en augmentant le NRF2).

### **Par le Dr MERCOLA**

J'ai souvent noté que les CEM sont une source cachée et pernicieuse de risque sanitaire. Mais comment cette forme de radiation micro-ondes attaque-t-elle notre santé ? Martin Pall, Ph D, a identifié et publié ses recherches décrivant les mécanismes moléculaires qui expliquent comment les CEM des téléphones cellulaires et de toutes les technologies sans fil attaquent les plantes, les animaux et les humains.

Martin Pall est diplômé de physique de l'université John Hopkins et à un Ph.D en biochimie et génétique de l'Université de Caltech, Il est particulièrement qualifié pour ce type de recherches. Durant les 18 dernières années il a exploré la littérature médicale, comparant les travaux réalisés par d'autres pour élucider cette question urgente.

#### **Palls explique :**

« Il y a une grande quantité d'informations disponibles, mais que personne n'a eu le temps d'assimiler et de rendre cohérentes entre elles. C'est ce que j'ai fait....Je me suis intéressé aux CEM avant de comprendre comment ils fonctionnaient. Puis je suis tombé sur deux articles qui m'ont interpellé – tiens, il semblerait que cela fonctionne comme ça ! » Alors j'ai étudié de plus en plus d'articles.

Ce que ces deux premières études montraient était que vous pouviez bloquer ou énormément diminuer les effets des CEM en utilisant les bloqueurs des canaux calciques...c'était la clé de l'observation.

Maintenant j'ai trouvé 26 articles ...qui tous montrent que les CEM activent ce que nous nommons les Canaux Calciques à Voltage Dépendant (CCVD). Ceux-ci sont les canaux de la membrane extérieure de la cellule, la membrane plasmique qui entoure toutes nos cellules. Quand ils sont activés ils s'ouvrent et permettent au calcium d'affluer. C'est cet excès de calcium qui est responsable de presque tous, pour ne pas dire de tous les effets biologiques. »

### **CEM et Calcium intracellulaire**

#### **Transcription de l'interview**

Quand vous exposez ces cellules aux CEM, il y a augmentation du calcium intracellulaire. Vous obtenez aussi des augmentations dans la transmission du calcium, ce qui est également important pour expliquer les causes des dommages causés par les CEM.

Durant les 25 dernières années, l'industrie a affirmé que les radiation non ionisantes étaient sans danger et que les seules radiations que nous devons craindre étaient les radiations ionisantes (soleil) . Les recherches de Pall prouvent sans équivoque que cette affirmation est fausse.

« Il est clair, en remontant jusqu'en 1971 et même avant, que c'était faux. ..Nous ne connaissions pas les mécanismes d'action. Maintenant c'est le cas. Je pense que c'est très important parce que l'industrie essaye de tromper tout le monde depuis des décennies. Maintenant nous savons comment cela fonctionne. Entre autres choses ce qu'il important de savoir est qu'il existe de nombreux impacts sanitaires très différents qui ont été rapportés. Maintenant nous pouvons les expliquer.

#### **Comment les CEM détruisent votre santé**

Quand les canaux calciques sont exposés aux CEM, ils s'ouvrent permettant à des volumes anormalement importants de calcium de pénétrer dans les cellules – environ 1

million d'ions par seconde et par canal. Chaque canal calcique a un Voltage sensible, une structure qui détecte les changements électriques à travers la membrane plasmique et ouvre le canal. Les CEM utilisent ce Voltage sensible pour activer le canal et augmenter radicalement les niveaux intracellulaires jusqu'à des taux dangereux. « Du fait de la structure du Voltage sensible et de sa localisation dans la membrane plasmique, on peut prédire à partir de phénomènes physiques basiques qu'il est extrêmement sensible aux forces électriques des CEM ».

Pall note :

« en moyenne, ces forces sont approximativement 7,2 millions de fois plus fortes sur le voltage sensible qu'elles ne le sont sur les groupes isolés chargés en électricité dans la part aqueuse de la cellule.

### **Cela veut dire que les normes de sécurité actuelles sont dépassées par un facteur d'environ 7 millions.**

C'est pourquoi ces très faibles CEM, dont l'industrie affirme qu'il n'est pas possible qu'ils nous affectent en quoi que ce soit, sont réellement en train de vous épuiser prématurément. Ils activent les canaux calciques. Ceci finit par avoir des conséquences absolument désastreuses car lorsque qu'il y a un excès de calcium dans la cellule un certain nombre de problèmes apparaissent. Non seulement vous obtenez des transmissions de calcium en excès mais vous augmentez également l'Oxyde Nitrique. (ON). Alors que l'ON a de nombreux effets bénéfiques sur la santé, une importance excessive de ON réagit avec le superoxyde.

### **L'Oxyde Nitrique réagit avec le superoxyde.**

Les niveaux de superoxyde augmentent également en réponse à l'accroissement du calcium intracellulaire. Ensemble, ils forment le peroxyde nitrique, qui est un **facteur de stress oxydatif extrêmement puissant**. Bien que n'étant pas un radical libre, les peroxyde nitriques s'altèrent pour former des radicaux libres réactifs, à la fois des espèces oxygénées radicalaires et des espèces azotées radicalaires, incluant les radicaux libres hydroxyl.

« Vous avez les deux formes parce que vous obtenez des radicaux hydroxyl, des radicaux carbonate et des radicaux nitryl NO<sub>2</sub> » explique Martin Pall. Les trois causent des dégâts. Selon Pall, la plupart des atteintes à l'organisme sont causés par un excès des radicaux libres mais certains problèmes sont causés directement par les peroxyde nitriques. Le résultat final est une attaque massive de l'organisme car le stress oxydatif excessif et le stress nitrosatif sont impliqués dans presque toutes les MALADIES CHRONIQUES. De nombreuses pathologies ont aussi à voir avec les apports en excès de calcium, indépendamment du peroxyde nitrique.

image017.jpg ↵

### **Voie de transmission Oxyde Nitrique Contre voie Peroxyde Nitrique.**

Il est important de comprendre que toutes les formes de stress oxydatif sont toxiques. Il y a une certaine gamme de radicaux libres qui est biologiquement utile et nécessaire. L'ON, par exemple, est un radical libre, qui a de nombreux effets bénéfiques. Le problème vient du stress oxydatif excessif. Il est intéressant de voir que Pall note que la voie de transmission ON et la voie peroxyde nitrique s'inhibent l'une l'autre, ce que je ne savais pas. Ceci contribue à conforter le nouvel exercice de décharge de l'Oxyde Nitrique destiné à diminuer les dégâts causés par les CEM.

### **Pourquoi ne peut-on faire confiance à l'industrie**

**Beaucoup ne savent pas que l'industrie des télécommunications est peut-être plus argentée que l'industrie pharmaceutique, et tout aussi puissante politiquement parlant. Leurs lobbyistes sont très efficaces pour répandre et protéger la version « industrielle » de la vérité. Inutile de dire que l'industrie discrédite aussi activement les recherches qui démontrent une nuisance et/ou supprime les crédits**

## **de projets de recherche qui commencent à révéler des problèmes.**

En fait le président actuel de la Commission Fédérale des Communications était précédemment le lobbyiste en chef de l'industrie des télécommunications...un des pire cas de ces collusions répugnantes entre l'industrie et le gouvernement et d'installation du loup dans la bergerie que j'ai jamais constaté.

« Je sais comment ils se sont attaqués à différentes personnes » raconte Pall « Aux USA...les fonds accordés à la recherche par l'Agence de protection Environnementale – ont été supprimés en 1986...Le bureau américain de la recherche navale avait financé un certain nombre de recherches dans ce domaine dans les années 70. Ils ont également cessé d'accorder de nouveaux prêts en 1986....Et ensuite les instituts nationaux de Santé quelques années plus tard ont suivi le même chemin.

Il est actuellement choquant de dire qu'il ne reste que deux pays dans le monde qui font beaucoup de recherches dans ce domaine, bien au dessus de leurs champs d'action habituels...la Turquie et l'Iran...On trouve des recherches d'assez bon niveau sur les CEM dans ces deux pays...Ce que j'ai fait, je l'ai fait par moi même. J'y ai consacré mon temps et mes efforts et également dans une moindre mesure de l'argent. Mais cela ne coûte pas si cher, alors je peux le faire.

Donc, les moyens financiers ont été coupés. On peut fortement suspecter l'industrie d'être responsable de cet état de fait. L'industrie, avec le décret des télécommunications de 1996, confie la réglementation à la Commission Fédérale des Communications, qui n'a rien fait en termes de protection du public.

De plus, ils ont empêché les gens de protéger leur santé face aux expositions des antennes relais. Nous ne pouvons pas aller en justice pour empêcher les antennes relais d'être installées près de nos bureaux ou de nos habitations. Plus simplement ce que le Congrès a fait c'est d'affirmer que notre santé n'avait aucune importance...et maintenant nous sommes dans une situation extrêmement difficile, explique Pall.

### **Effets neuropsychiatriques de l'exposition aux CEM**

Et ceci nous amène au cœur du problème, précisément la localisation physique des CCVD les plus denses, et les maladies subséquentes que vous pouvez attendre de l'exposition excessive chronique aux CEM. **La plus grande densité de CCVD se trouve dans notre système nerveux**, en effet, des études datant des années 1950 et 60 démontrent que le système nerveux est l'élément qui est le plus sensible aux CEM. **Certaines de ces études montrent des changements massifs dans la structure des neurones, incluant la mort cellulaire et des dysfonctionnements synaptiques. Quand les CCVD sont activés dans le cerveau ils libèrent des hormones neuro-endocriniennes et des neurotransmetteurs. De là, les conséquences de l'exposition chronique du cerveau aux CEM incluant celles citées ci-après, que Pall a détaillées dans un article en 2016 : Anxiété, dépression, autisme, Alzheimer.**

Chez les animaux exposés aux CEM, il y a des impacts énormes et cumulatifs au niveau du cerveau. Des études génétiques polymorphes ont également montré que l'activité intense des CCVD dans certaines parties du cerveau produit une grande diversité d'effets neuropsychiatriques.

« J'ai recensé un grand nombre d'études concernant différentes sortes d'expositions aux CEM, chacune démontrant des effets neuropsychiatriques. Ce que vous constatez c'est que ces effets ont été répétés maintes fois dans ces études épidémiologiques. Les gens se plaignent toujours de la même chose - Je suis tout le temps fatigué – Je ne peux pas dormir – je ne peux pas me concentrer – je me sens déprimé – je suis anxieux en permanence – ma mémoire ne fonctionne plus – Voilà tout ce dont les gens se plaignent.

Nous savons que tous ces effets sont causés par une exposition aux CEM. Il n'y a plus aucun doute sur le sujet. Parce que nous connaissons leurs effets sur le cerveau, nous savons que l'activité excessive des CCVD peut produire divers problèmes neuropsychiatriques.

Ici nous avons toutes ces données épidémiologiques qui confirment que cela arrive à des êtres humains qui vivent près des antennes relais, qui sont exposés au WIFI, qui ont été exposés à des radiations de télécommunications, qui utilisent un téléphone portable, des tablettes et ainsi de suite...C'est très important. Je pense que nous devrions faire attention.

### **Effets cardiaques**

Votre cœur aussi est très sensible aux CEM, particulièrement les cellules stimulatrices de votre cœur, parce qu'elles ont la concentration la plus importante de CCVD. En conséquence nous découvrons que les CEM tendent à déclencher les problèmes suivants. Si vous avez quelques uns de ces problèmes (ou certains de ceux cités précédemment ou ci-dessous) vous devez savoir que l'exposition aux CEM est le facteur majeur déclenchant et prendre des mesures drastiques et immédiates pour éviter d'y être exposé.

- **Arythmie cardiaque (associée à des morts subites cardiaques)**
- **Fibrillation atriale/ palpitations atriales**
- **contractions atriales prématurées – et des contractions ventriculaires prématurées connues aussi sous le nom de palpitations cardiaques**
- **Tachycardie (cœur trop rapide) et bradycardie (cœur plus lent que la normale)**

### **Les effets sur le système reproducteur**

Une troisième zone de grande densité des CCVD se trouve dans le système reproducteur particulièrement les testicules mâles. La conséquence ici c'est l'infertilité ou la baisse de fertilité. Il y a des preuves démontrant que les CEM peuvent causer une infertilité chez les hommes et les femmes, mais l'infertilité masculine a été mieux étudiée.

Pall décrit une expérimentation de reproduction classique publiée il y a 19 ans par Ioannis Magras et Tomas Xenos en Grèce :

« ils ont pris des jeunes couples de souris, un mâle et une femelle. Ils les ont mis dans une petite cage sur le sol dehors près d'un parc d'antennes...Les niveaux de radiations au sol étaient bien inférieurs à nos normes de sécurité actuelles...Ils les ont placés dans deux endroits différents, avec un niveau plus élevé d'exposition et l'autre moins exposé.

Ils ont constaté qu'au plus haut niveau d'exposition chaque couple produisait une portée en quantité à peu près normale, ensuite une deuxième portée qui était nettement moins nombreuse et enfin l'infertilité totale – pas un seul souriceau né.

A un niveau moindre d'exposition, le scénario était plus ou moins le même, sauf que cela a pris deux fois plus de temps pour arriver au même résultat. Ils ont produit quatre portées en nombre décroissant, et ensuite l'infertilité totale.

Nous avons maintenant chez les êtres humains et dans de nombreux pays dans le monde entier un production décroissante de sperme masculin – une chute de plus de 50% dans les pays de l'Ouest et d'environ la moitié dans les autres pays du monde. L'auteur dans cet article explique « à ce rythme nous allons vers l'extinction, simplement du fait de la chute de la fertilité masculine. Nous savons que cela arrive chez les gens – qui mettent leur téléphone dans leur poche de devant, les hommes qui utilisent leur ordinateur portable en WIFI sur leurs genoux. Nous le savons mais évidemment l'industrie nie tout. »

En effet, des études ont fait le lien entre une exposition à de faibles niveaux de radiation des ondes des portables et une réduction de 8% de la motilité des spermatozoïdes et de 8,9% de la viabilité du sperme. Les ordinateurs portables en WIFI ont également été reliés à une baisse de la motilité des spermatozoïdes et à l'augmentation de la fragmentation de l'ADN spermatique après une heure d'utilisation seulement.

### **CEM et cancers**

Les études d'impact sur le cancer ont également été bloquées par l'industrie de différentes manières, entre autres en empêchant les chercheurs d'obtenir des données mondiales réelles sur l'usage du téléphone. Bien évidemment les gens qui utilisent le plus leur portable ont plus de risques. Bien que n'étant pas la plus fréquente des maladies concernées par les expositions au CEM, le cancer est cependant une autre conséquence potentielle des atteintes des mitochondries.

Les femmes qui mettent leur téléphone dans leur soutien gorge, par exemple, ont un risque de cancer dans la partie supérieure du sein, ce qui est très rare comme localisation.

Le cancer du cerveau est aussi une autre conséquence de l'usage intensif du téléphone si vous mettez votre téléphone près de l'oreille. Ceci dit, insister sur ce risque peut-être contre-productif, car tant de gens utilisent les portables et ceux qui développent un cancer du cerveau sont proportionnellement peu nombreux. Le problème du cancer du cerveau c'est sa période de latence, au moins dix ans et plus. L'arythmie cardiaque, l'autisme, l'anxiété et la maladie d'Alzheimer, au contraire, sont extrêmement fréquents de nos jours, et nous connaissons maintenant le mécanisme qui explique comment les CEM contribuent à les déclencher.

Bien que deux sénateurs américains (Ted Kennedy et John McCain) aient des cancers du cerveau probablement liés à l'utilisation du téléphone portable il est important de comprendre que les dangers des portables ne se limitent pas uniquement au cancer du cerveau. Il y a également bien d'autres problèmes y compris l'infertilité. « D'après moi, le cancer vient en numéro 4 ou 5 sur la liste de mes préoccupations. Ce n'est pas que le cancer n'est pas important – il est très important. Nous n'en sommes qu'aux prémices du fait de la durée des temps de latence. » précise Pall.

### **Qu'est ce qui est le plus dangereux , les ondes des portables ou les Rayonx X ?**

Si vous pensez comme tout le monde, la réponse est évidente : les rayons X. C'est parce que vous avez été convaincu par les mensonges de l'industrie des télécommunications qui ont fait du lobbying auprès des gouvernements pour renforcer ce mythe. La réalité c'est qu'il y a des preuves évidentes démontrant que les ondes des portables sont plus dangereuses que celle des rayons X – par ordre d'importance :

L'une des ces meilleures preuves vient d'une étude allemande (dirigée par le professeur Franz Aldkofer) dans laquelle les effets de radiations ionisantes équivalentes à une puissance de 1600 radiographies pulmonaires ont été comparés à 24h sur un téléphone portable. Étonnamment, ils ont constaté que les deux produisaient approximativement un nombre équivalent de rupture d'ADN dans les essais in vitro. Selon Pall, les effets des portables sont largement sous-estimés, car ils ont utilisé une onde continue et non pulsée.

Des études approfondies démontrent que les CEM pulsés sont beaucoup plus dangereux que les ondes en continu. C'est important pour plusieurs raisons, y compris parce que tous les dispositifs de communication sans fil utilisent ces ondes pulsées. Dans un autre article, le groupe a démontré que quand vous utilisez les ondes pulsées identiques à celles d'un téléphone portable, les dégâts se produisent à de bien plus faibles intensités.

« On se pose la question : Comment cela est-il possible ? » Je pense que la réponse est dans le diagramme que j'ai publié expliquant comment les CEM produisent des radicaux libres » précise Pall

« Les radiation ionisantes et les fréquences micro-ondes des CEM endommagent toutes deux l'ADN par le biais des radicaux libres. Elles agissent de la même façon. Vous obtenez les radicaux libres par l'intermédiaire du peroxy-nitrite.

Il est apparu que lorsque vous allez des CEM aux radicaux libres par ce biais, il y a trois étapes qui permettent cette augmentation calcique à des niveaux élevés. La première quand vous ouvrez les canaux, vous obtenez un flux d'environ un million d'ions calcium par seconde. La deuxième c'est que vous obtenez des augmentations de ON et de superoxyde.

Toutes deux auront, en effet, une action catalytique sur le calcium, car une fois qu'il est entré dans la cellule, tant qu'il reste à un niveau élevé, vous obtiendrez de plus en plus de ON et superoxyde. Et les deux vont alors interagir pour former du peroxy-nitrite. Les niveaux de réaction découlent de ces deux concentrations. Ainsi vous avez trois facteurs amplificateurs. Si vous avez trois niveaux d'amplification, vous obtenez des réponses démesurées par rapport à un tout petit stress.

### **Radiations ionisantes et ruptures d'ADN**

L'industrie affirme qu'il n'y a pas assez de puissance dans les radiations micro ondes pour causer des dommages directs aux liaisons covalentes de l'ADN. C'est vrai. Là n'est pas le problème. C'est l'amplification biologique résultant d'un stress oxydatif excessif qui cause ces dommages. Il est intéressant de constater que même la plupart des dommages causés par les radiations ionisantes sont en fait dus à une formation secondaire de radicaux libres qui casse l'ADN. Cela ne vient pas directement de la puissance de la radiation , explique Pall.

« Ceci a été publié par Arthur Compton. Pour cela il a obtenu le Prix Nobel en 1927. La façon dont fonctionne la radiation ionisante - elle touche fondamentalement les molécules et les atomes et éjecte les électrons créant ainsi des paires de radicaux libres. C'est ce que l'on nomme la diffusion Compton.

Il y a de fait une amplification due à la radiation ionisante, mais à un seul niveau. Un photon énergétique peut produire une chaîne de radicaux libres. Avec la fréquence des micro-ondes des CEM vous obtenez trois niveaux d'amplification.

La somme des dommages qui en découlent d'après ces études est vraiment impressionnante. Bien sur, Aldkofer et Rudinger ont été durement attaqués par l'industrie.

### **Stratégie Pratique pour limiter votre exposition.**

Bien entendu, pour réduire le risque de maladie, vous devez réduire votre exposition aux CEM. Les antennes relais devraient être votre préoccupation majeure si vous travaillez ou si vous étudiez dans un périmètre de 300m. Le simple fait de rouler à proximité peut vous exposer à d'importantes radiations.

Votre portable est la source principale d'exposition, comme le sont tous les téléphones sans fil, les box Wifi, les casques Bluetooth et autres équipements bluetooth, les souris, claviers et thermostats sans fil, les babyphones, les compteurs communicants et le four micro-ondes de votre cuisine. Idéalement listez chaque source et déterminez comment vous pouvez au mieux limiter leur utilisation. Un remède simple est d'éteindre votre Wi-Fi la nuit. C'est une exposition inutile. Ne pas avoir votre téléphone portable sur vous et ne pas utiliser votre ordinateur portable directement sur vos genoux sont quelques mesures simples.....

Une fois que vous connaissez le mécanisme d'action vous pouvez plus facilement y remédier. Dans le cas présent, maintenant que nous savons que les effets des CEM sont réduits par les bloqueurs des canaux calcium, une solution naturelle est d'être sûr que vous avez assez de magnésium. La plupart des gens ont un déficit en magnésium, ce qui aggrave l'impact des CEM, comme l'a noté Pall :

« Il est évident que lorsque vous avez un déficit en magnésium, vous avez une activité excessive des CCVD. Vous avez également un afflux de calcium trop important par le biais du récepteur N-Méthyl-D.aspartate, causé par la carence en magnésium, ce qui est aussi problématique ; c'est pourquoi il faut pallier cette déficience.

Maintenant, je dis toujours aux gens, Je suis un chercheur et non un médecin. Aucune de mes suggestions ne doivent être prises comme un avis médical. Mais je pense que l'approche pour s'occuper de ce problème c'est d'élever le niveau du facteur nucléaire érythrocytaire, NRF2, publié ci après.

### **Comment activer NRF2 pour réduire l'impact des CEM**

Je suis en train d'écrire un article très complet sur les NRF2, qui est un hormétique biologique d'importance vitale qui régule la superoxyde dismutase, la catalase et tous les autres antioxydants intracellulaires bénéfiques . Également :

- il diminue l'inflammation
- Améliore la fonction mitochondriale
- Stimule la biogénèse mitochondriale
- Aide le corps à se détoxifier des toxiques carbonés et des métaux neurotoxiques.
- Il active la transcription de plus de 500 gènes du génome humain dont la plupart ont des fonctions cytoprotectrices. Cela inclut les trois gènes qui encodent les enzymes requises pour la synthèse du glutathion réduit, qui est l'un des plus importants anti-oxydant produit par notre corps.

image019.jpg –

### **NRF2**

La plus simple façon d'activer le NRF2 est de consommer des compléments alimentaires qui boostent le NRF2, tels que le sulforaphane des végétaux crucifères, des aliments antioxydants riches en phénols, des graisses riches en oméga3 longue chaîne DHA et EPA, des caroténoïdes (surtout lycopène) des composés sulfurés de l'ail, des isothiocyanates du groupe des choux et des aliments riches en terpènes.

L'exercice, une restriction calorique (tel qu'un jeûne intermittent) et l'activation des voies de transmission du ON (dont l'exercice de décharge ON est un moyen) augmentera également le NRF2.

Dans son article Martin Pall note :

« Le rôle important de détoxification joué par le NRF2 explique que l'élévation de l'activité du NRF2 a une importance toute particulière pour les centaines de millions de gens autour du globe qui sont régulièrement exposés à des produits chimiques toxiques qui causent des maladies caractérisées par un stress oxydatif, de l'inflammation et un dysfonctionnement des mitochondries, maladies qui incluent la plupart des maladies chroniques du 21<sup>ème</sup> siècle.

L'un des points que je défends dans cet article c'est que les deux meilleurs régimes alimentaires connus – le régime méditerranéen traditionnel et le régime d'Okinawa, sont tous deux riches en nutriments qui augmentent le NRF2 » ajoute Pall.

### **Message à retenir**

Je crois personnellement que l'exposition aux CEM peut-être l'un des principaux facteurs concernant l'infertilité masculine, et l'augmentation significative de l'anxiété, la dépression, l'autisme et la maladie d'Alzheimer.

Il est également fortement probable qu'elle soit un facteur déclenchant des cancers.

Bien que cela n'ait pas été très médiatisé, en mai 2011, le bras armé de l'Organisation

Mondiale de la Santé (OMS) le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé les radiofréquences des CEM – comme celles utilisées par les téléphones portables – dans la classe 2B carcinogènes, donc potentiellement carcinogènes pour les humains.

Pall a contribué à une avancée majeure pour la santé publique en découvrant comment les CEM provoquent des dégâts biologiques et il serait sage d'en tenir compte. Je crois personnellement qu'il mérite le prix Nobel pour sa contribution à la science.

Je le répète, l'atteinte n'est pas due à l'échauffement ni à la radiation ionisante ; elle se fait par l'activation des CCVD entraînant avec elle une réaction en chaîne qui produit un apport excessif de dérivés réactifs de l'oxygène (DRO), de radicaux libres hydroxyl et peroxy-nitrites – les radicaux libres les plus destructeurs pour l'homme, mais aussi par le biais d'une transmission excessive de calcium.

Les radicaux libres Hydroxyl déciment l'ADN nucléaire et mitochondrial, leurs membranes et leurs protéines. Trop de calcium dans les mitochondries peut aussi impacter leur fonctionnement. Au final il en résulte un dysfonctionnement mitochondrial, qui, nous le savons, est au cœur de la plupart des MALADIES CHRONIQUES. En effet votre cerveau, le stimulateur cardiaque de votre cœur et les testicules ont la plus forte densité de CCVD, ces zones sont les plus sujettes aux accidents quand elles sont exposées aux CEM.

Ce que nous montre cette étude c'est qu'une surexposition aux micro-ondes peut conduire directement à des maladies comme Alzheimer, l'anxiété, la dépression, l'autisme, l'arythmie cardiaque et l'infertilité. Alors si vous voulez protéger votre cœur, votre cerveau et votre fonction reproductive, évitez de porter votre téléphone dans votre poche, ou sur votre hanche, évitez l'usage des ordinateurs, portables, tablettes sur les genoux et prenez des mesures pour limiter ou éliminer autant que possible les sources d'exposition aux CEM autant que faire se peut, chez vous et sur votre lieu de travail.

NB :

CEM – champs électromagnétiques

ON – Oxyde Nitrique

CCVD – canaux calciques Voltage dépendant

<http://stoplinkyvarest.canalblog.com/archives/2018/02/22/36166325.html>

22 février 2018

### **Mécanismes d'action des champs EM artificiels**

Quelque soit le manque de visibilité, de ressenti ou de sensibilité aux ondes électromagnétiques, l'exposition massive aux champs électromagnétiques devient de plus en plus préoccupante, parce qu'elle provoque, à court, moyen et long terme, un stress cellulaire oxydatif, une modification en cascade des mécanismes cellulaires et déclenche de plus en plus de pathologies.

La nocivité de ce bain d'ondes (electrosmog) a été démontrée et parfaitement identifiée par des chercheurs et scientifiques internationaux et indépendants de toute collusion d'intérêt.

Ces milliers d'études scientifiques sur le vivant (humain, animal et végétal) ont établi l'impact des différentes fréquences et intensités des émetteurs, **en fonction de la durée d'exposition et de la proximité des sources** (antenne relais, wi-fi, téléphone portable, téléphone sans fil etc.).

Les très nombreuses références bibliographiques, répertoriées et consultables sur les sites médicaux, ont montré les altérations suivantes :

- Épuisement de la quantité normale d'antioxydants (super Oxydismutase, catalase, glutathion, CoQ10)
- Activation des canaux calciques voltage dépendants
- Fuite des ions calcium, afflux anormal de calcium dans les mastocytes et production d'histamine
- Oxydation des lipides membranaires et perméabilité cellulaire
- Augmentation anormale d'oxyde nitrique (NO) avec production de peroxy-nitrite
- Augmentation de la NADH oxydase et du calcium intracellulaire
- Perturbation des neurotransmetteurs : GABA, glutamate-glutamine (Glx)...
- Dysfonctionnement des mitochondries
- Dépolarisation des globules rouges et hypoxie
- Diminution du 5-HT dans le sang et de la sérotonine
- Diminution anormale des niveaux de la norépinéphrine avec désordre du système nerveux autonome
- Diminution de la circulation sanguine cérébrale
- Perturbation de la glande pinéale (épiphyse) et baisse des niveaux de mélatonine
- Baisse de la dopamine
- Baisse de l'acétylcholine avec désordres neurologiques et neuromusculaires
- Augmentation du cortisol et épuisement fonctionnel du pancréas
- Augmentation de l'adrénaline
- Augmentation des protéines de stress (Heat shock proteins : Hsp)
- Ouverture de la barrière hémato-encéphalique avec facilitation d'intrusion de toxines et de métaux lourds
- Effondrement des processus basiques de nutrition des cellules
- Perturbation du système immunitaire et production de radicaux libres
- Diminution des lymphocytes T
- Diminution des antioxydants et des suppresseurs de tumeurs
- Rupture des brins d'ADN et inactivation de la réparation : mutations et anomalies chromosomiques
- Activation de la phase de promotion de la cancérogenèse avec augmentation de l'angiogenèse
- Prolifération cellulaire et dérégulation de l'apoptose

La circulaire de la DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ (Mai 2014) stipule que «la délivrance et le contenu de certificats médicaux attestant de l'électro-hypersensibilité d'un patient sont laissés à l'appréciation du médecin au cas par cas», ce qui, de ce fait, légitime la mention de l'électro-hypersensibilité dans les certificats médicaux

<http://stoplinkyvarest.canalblog.com/archives/2018/02/18/36154397.html>

18 février 2018

### [Souffrez-vous des ondes électromagnétiques ?](#)

Source: Santé Nature Innovation

Imaginez que la simple présence d'un téléphone portable, d'une antenne-relais, d'appareils électriques même, déclenche chez vous des douleurs, maux de tête, maux de dents, sonnerie dans les oreilles, sensations de brûlure sur la peau. Vous ne pouvez plus entrer dans un bureau, une galerie commerciale... Vous devez dépenser des fortunes et consacrer un temps considérable à aménager votre maison pour vous mettre à l'abri. Vous ne pouvez même plus sortir dans un centre-ville sans vous protéger la tête avec un casque recouvert d'aluminium... Mais au lieu de vous plaindre, tout le monde se moque de vous. Côté médecine, vous ne rencontrez qu'incompréhension, sourires en coin, sarcasmes. Les seules personnes qui s'intéressent à votre cas sont des journalistes télé qui cherchent à faire un documentaire sur la bête curieuse que vous êtes. En fait, toute la société s'arc-boute pour nier une réalité incontestable : les ondes électromagnétiques nous ont envahis, et les

conséquences sur le fonctionnement de nos cellules sont aussi certaines que le fait que la Terre tourne autour du soleil, ainsi que je vais l'expliquer dans un instant.

### **Une propagande massive pour nier la réalité**

Les personnes qui s'inquiètent des ondes électromagnétiques sont victimes d'une propagande massive. Tous les efforts sont faits pour les mettre dans la catégorie des fous ou des hypochondriaques (malades imaginaires). Il est vrai que les enjeux financiers derrière ce débat sont énormes. Si, demain, il était officiellement reconnu que les ondes électromagnétiques rendent les enfants hyperactifs, stressent les adultes, tuent les cellules, accélèrent le vieillissement et donnent le cancer... des pans entiers de l'économie s'écrouleraient. Non seulement l'industrie des télécommunications mais aussi tous les secteurs qui recourent au wifi, aux téléphones mobiles, aux radios, aux communications par satellite pour fonctionner. Dans les pays riches, inutile d'insister : c'est toute la société qui serait à réorganiser. Mais ce qu'on ignore en général, c'est que c'est encore plus vrai dans les pays pauvres. Ces pays n'ont jamais développé d'infrastructures de télécommunication terrestres (par les câbles et les fils électriques). Ils sont par contre couverts par des relais de téléphonie mobile, devenus indispensables aux populations pour leurs activités quotidiennes : commerce, transport, information et même services bancaires. Sans cela, ce serait la catastrophe.

### **Omerta sur l'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques**

Il ne faut donc pas s'étonner de l'omerta qui pèse aujourd'hui sur les cas d'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques. Il s'agit de cas cliniques, décrits par des médecins, de personnes souffrant des symptômes les plus divers en présence d'ondes électromagnétiques : maux de crâne, maux de dents et de gencives, acouphènes (sonneries dans les oreilles), troubles du rythme cardiaque, douleurs articulaires, sommeil agité, fatigue, irritabilité... Pour se protéger des ondes, ces personnes sont obligées de vivre dans les rares forêts, montagnes, grottes qui sont encore préservées des ondes électromagnétiques artificielles. En ville, là où les ondes sont omniprésentes, elles doivent se couvrir de protections métalliques. Magda Havas et David Stetzer, dans une célèbre étude de cas publiée en 2004, ont décrit la situation de cinq personnes ayant installé chez elles un appareil permettant de diminuer les courants électromagnétiques dans l'air (filtre Havas/Stetzer). Entre autres cas de personnes ayant témoigné d'une forte baisse de leurs maux de tête, problèmes de sommeil, anxiété, etc., ils rapportent le cas, plus spectaculaire encore, d'une dame de 80 ans souffrant de diabète. Pour traiter sa maladie, elle devait mesurer son niveau de sucre sanguin (glycémie) chaque matin à 7 heures, avant de prendre son petit-déjeuner, et prendre de l'insuline. Avant l'installation du filtre, sa glycémie à jeun le matin variait entre 152 et 209 mg/dL, avec une moyenne de 171 mg/dL. Le diabète est défini par un taux supérieur à 126 mg/dL, le prédiabète par un taux de 100 à 125. Le lendemain du jour où le filtre fut installé, son taux de sucre à jeun était normal, à 87 mg/dL. Elle ne prit donc pas son insuline (sans quoi elle serait tombée en hypoglycémie). Durant la première semaine, sa glycémie à jeun fut en moyenne de 119 mg/dL. Le filtre n'eut pas d'effet sur sa glycémie à 5 heures de l'après-midi. Les jours où elle sortait et se rendait dans des lieux publics susceptibles d'avoir de hauts niveaux d'ondes, son niveau de glucose augmentait de façon significative [1]. Toutefois, malgré ces études, malgré les spectaculaires émissions régulièrement diffusées par les télévisions, la réalité même de l'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques reste vigoureusement contestée. Il est de bon ton de souligner que les études sur ces personnes ont montré qu'elles étaient incapables de savoir, en fonction des symptômes qu'elles prétendent ressentir, si elles étaient réellement soumises à un rayonnement électromagnétique.

## **Les compagnies d'assurance se couvrent**

Les ondes électromagnétiques sont officiellement encore « inoffensives », mais les assureurs, eux, ont pris leurs précautions depuis longtemps. Depuis 2003, ils ont pris soin d'inscrire en toutes lettres dans leurs contrats qu'ils se désengagent des « dommages de toute nature liés aux champs et ondes électromagnétiques » vis-à-vis des opérateurs de téléphonie mobile [2]. Les dégâts liés aux ondes ont donc acquis le même statut que ceux causés par l'amiante : ils sont inassurables, même dans la catégorie « grand risques ». Les ondes figurent d'ailleurs aussi aux côtés de l'amiante dans la catégorie 2B des agents cancérigènes possibles définie par le Centre international de recherches sur le cancer de l'OMS, tout comme le plomb et le DDT [3]. Et pour cause : médicalement parlant, il y a de très bonnes raisons de penser que le fonctionnement de nos cellules est fortement influencé, et même perturbé, par les ondes électromagnétiques qui circulent autour de nous [4].

## **Les champs magnétiques jouent un rôle fondamental dans notre biologie**

Les ondes électromagnétiques, comme leur nom l'indique, interfèrent avec tous les courants électriques et les champs magnétiques. Or, l'électricité et les champs magnétiques jouent un rôle fondamental dans notre biologie et il est impossible qu'il n'y ait pas d'interférence. Par exemple, toutes les cellules vivantes ont un « plus » et un « moins », comme un aimant. C'est cela qui leur permet de faire entrer et sortir des substances, en les attirant ou en les repoussant, comme les ions sodium et potassium qui sont en flux permanent, ou les ions calcium et magnésium. Les scientifiques savent même mesurer avec des électrodes le potentiel électrique des membranes cellulaires. L'électricité sert aussi à nos cellules nerveuses (neurones) pour communiquer : quand vous touchez quelque chose avec votre main, un récepteur dans votre peau produit un petit choc électrique. Il passe d'une cellule nerveuse à l'autre par les synapses, qui sont les connecteurs électriques entre les cellules, jusqu'à votre cerveau. L'électricité est même utilisée pour penser : quand vous réfléchissez ou ressentez des émotions votre cerveau s'active, on pourrait presque dire qu'il s'allume comme une ampoule ! Il est possible de suivre cette activité en faisant passer des ondes magnétiques à travers votre cerveau. Ces ondes sont perturbées par les courants électriques internes et c'est en mesurant ces perturbations qu'on sait quelle est la partie du cerveau qui travaille. C'est ce qui permet la technique de l'IRM, ou imagerie par résonance magnétique. L'IRM est un énorme électro-aimant qui fait passer à travers votre corps des ondes électromagnétiques et qui mesure ainsi ce qui se passe en vous. Ce n'est donc pas une « théorie » d'expliquer que le corps humain est influencé par les ondes électromagnétiques de l'environnement, c'est un fait avéré. Ces ondes ont toujours existé mais elles étaient historiquement faibles. Dans la nature, les plus notables proviennent du champ magnétique terrestre qui explique le phénomène de la boussole, où une aiguille aimantée s'aligne spontanément sur l'axe nord-sud. Depuis l'invention et la diffusion de l'électricité, par contre, des ondes électromagnétiques incomparablement plus fortes ont envahi notre environnement. Nous sommes aujourd'hui inondés de fréquences électromagnétiques variant de 20 Hertz (train électrique) à un milliard de Hertz (communication sans fil). Elles ont commencé à se multiplier avec la radio dans les années 1920, le radar dans les années 1940, la télévision dans les années 1950, les ordinateurs dans les années 1970, les téléphones portables dans les années 90 et le wifi dans les années 2000. Se pourrait-il que ces ondes perturbent le métabolisme de nos cellules, accélérant le vieillissement et favorisant certaines maladies ? Se pourrait-il qu'elles aient des conséquences sur notre système nerveux, en provoquant maux de tête, fatigue, stress ? Il semble bien que oui, malheureusement.

## **Les ondes électromagnétiques hâtent la mort des cellules**

En 2007, des scientifiques américains ont exposé des cultures de neurones et d'astrocytes (cellules humaines) à un téléphone mobile GSM. Au bout de deux heures seulement, les gènes de ces cellules ont commencé à s'exprimer différemment. En particulier les gènes associés à l'apoptose, c'est-à-dire le « programme informatique » qui prépare la mort de la cellule, se sont mis en route [5]. C'est une étude évidemment très inquiétante, qui recoupe les résultats d'une étude finlandaise : exposant des cellules à des ondes de téléphone mobile, ces chercheurs ont eux aussi constaté un changement dans les protéines fabriquées par ces cellules [6], ce qui n'est pas étonnant quand on sait que, ultimement, tous les mécanismes biochimiques reposent sur des échanges électriques. À noter toutefois que ces études ont été réalisées sur des cultures cellulaires, non sur des organismes vivants.

### **Ondes électromagnétiques et stress**

Suite à ces résultats, des études ont été réalisées sur des organismes vivants, à commencer par des plantes. Le Pr Gérard Ledoigt, de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, a publié les résultats d'une expérience sur des plants de tomate, exposés eux aussi à un champ électromagnétique équivalent à celui d'un téléphone portable. Au bout de dix minutes seulement, les cellules ont commencé à produire d'importantes quantités de « molécules du stress » : calmoduline, inhibiteur de la protéinase, calcium-dependent protein kinase [7]. Ces molécules sont les mêmes que dans les cellules humaines, on peut donc supposer qu'elles réagissent de la même manière. Il est possible que la présence de téléphones portables et d'ondes wifi dans les lieux publics, les bureaux et les habitations, favorise un état de stress généralisé. « Il y a de l'électricité dans l'air », remarquaient les Anciens : juste avant l'orage, en effet, l'atmosphère est chargée d'électricité statique, et les troupeaux s'agitaient, se bouscullaient, les bêtes paraissant même ressentir une certaine angoisse. Pourquoi les êtres humains seraient-ils immunisés contre ce phénomène ? Les professeurs le constatent aussi dans les salles de classe. Quand finalement éclate le tonnerre et tombent des torrents de pluie, un soulagement, une joie même gagne les cœurs, tandis que l'électricité qui appesantissait l'atmosphère est nettoyée. Les enfants y sont particulièrement sensibles car leur boîte crânienne est moins épaisse et plus molle. Elle absorbe 60 % de rayonnements électromagnétiques de plus que celle des adultes. Une étude publiée dans la revue *Epidemiology* a montré que l'utilisation intensive du téléphone portable chez les enfants, et donc l'exposition aux ondes, était associée à un risque 80 % plus élevé de souffrir d'hyperactivité et de troubles du comportement [8].

### **Les ondes électromagnétiques favorisent les tumeurs au cerveau**

En 2011, des chercheurs ont tiré la sonnette d'alarme après avoir étudié l'ensemble des données disponibles sur l'usage du téléphone portable. Ils ont conclu que l'usage du téléphone portable sur le long terme double le risque de tumeur au cerveau [9]. Une autre étude publiée dans la revue *Pathophysiology* en octobre 2014 a étudié deux populations d'adultes ayant été victimes d'une tumeur du cerveau. Ils ont constaté que le risque augmentait avec l'intensité d'utilisation du téléphone portable. Le risque est plus élevé encore pour les personnes ayant commencé à l'utiliser avant l'âge de 20 ans. Cette augmentation va de 10 à 60 %, avec une moyenne de 30 % [10]. Il s'agit d'informations publiques. Elles semblent avoir été entendues par une partie de la population qui utilise une oreillette ou un kit main-libre pour téléphoner. Mais la réalité est que cette précaution n'est pas suffisante.

### **Comment prendre ses précautions**

C'est donc à mon avis une précaution élémentaire que de limiter son exposition aux

ondes électromagnétiques. La première mesure à prendre, qui est de loin la plus importante pour sa santé, et pas seulement sur le plan des ondes d'ailleurs, est de déménager et de changer de métier si nécessaire. Cela semble radical, impossible même à la plupart d'entre nous qui vivons avec cette conviction, que l'on nous a enfoncée dans le crâne, que nous n'avons pas le choix. Je ne dis pas que ce soit facile. Mais je dis qu'il existe des cas innombrables de personnes qui ont fait le choix de vivre loin des centre-villes, souvent au prix d'une moindre rémunération, mais dont la qualité de vie au bout du compte a augmenté. Je n'en dirai pas plus sur cet important sujet que je reprendrai à une autre occasion.

- D'une façon générale dans votre maison, placez vos appareils électriques contre les murs donnant sur l'extérieur.
- Ne gardez aucun appareil électrique dans votre chambre, et veillez aussi qu'il n'y en ait pas non plus de l'autre côté du mur contre lequel est placé votre lit.
- Évitez les lampes basse consommation bon marché dites « fluocompactes ». Leur culot contient un ballast électronique renfermant un générateur d'ondes à basse fréquence. Vérifiez en particulier que vous n'en avez pas dans vos lampes de chevet, et remplacez-les par des ampoules LED lumière chaude.
- Utilisez un ordinateur à écran plat et éloignez-vous au maximum du moniteur, en le plaçant le plus loin possible sur votre bureau. Utilisez un clavier et une souris avec fil.
- Évitez le wifi pour connecter votre ordinateur à Internet, et utilisez un fil.
- Si vous avez un ordinateur portable, ne le posez pas sur vos genoux ou contre vous. Utilisez un clavier, une souris et si possible un écran externe quand vous pouvez. Utilisez au maximum la batterie, plutôt que de le brancher. Lorsque vous devez le recharger, mettez-le dans un endroit isolé de votre maison.
- Limitez l'usage de la lumière électrique. Vous redécouvrirez le plaisir de vivre au rythme naturel du cycle du soleil. Si vous téléphonez le soir ou recevez des amis, une lumière très tamisée peut non seulement suffire, mais aussi créer une ambiance plus conviviale.
- Débranchez votre borne wifi la nuit.
- Limitez au maximum les radios, scanners, IRMs, échographies. Essayez de trouver un médecin désireux et capable de faire un maximum de diagnostics sans se couvrir avec des examens superflus.
- Si vous avez un bébé, évitez le babyphone : il émet des micro-ondes pulsées particulièrement nocives pour le cerveau des petits.
- Ne dormez pas à côté de votre téléphone portable. Non seulement il faut l'éteindre et le mettre à charger à l'autre bout de la maison, mais il faut qu'il soit le plus loin possible de vous, car un téléphone portable contient un aimant si puissant qu'il continue à émettre des ondes, même éteint ; d'ailleurs, si vous le pouvez, passez-vous de téléphone portable !

À votre santé !      Jean-Marc Dupuis

<http://stoplinkyvarest.canalblog.com/archives/2018/01/24/36078216.html>

24 janvier 2018

[Syndrome d'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques](#)

*Un excellent article de <http://www.micronutrition-acupuncture.com/sante-environnementale/publications-scientifiques/218-syndrome-dhypersensibilite-aux-ondes-electromagnetiques>*

*Je n'ai pas vu de copyright. Aussi que l'auteur de cet article veuille bien me contacter s'il souhaite que je le retire.*

Dr Georget Tessier, juin 2013

## **(SICEM)**

Il existe certainement un rapport entre l'augmentation des champs électromagnétiques de haute et basse fréquence et le développement de pathologies neurodégénératives. Les autorités sanitaires ont tendance à dénier le résultat d'études scientifiques. La réglementation, qui existe cependant est laxiste.

Le syndrome d'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques se développe chez certains patients : personnes carencées en magnésium et B6, plus vulnérables au stress, allergiques, dans les cas de dérangement intervertébral mineur au niveau cervical, dans le cas de problèmes dentaires avec présence d'amalgames, dans le cas d'infections à Bartonella (- DR MILBERT )

Les travaux pionniers de l'ARTAC ont permis de décrire médicalement l'intolérance aux champs électromagnétiques sous le terme de **Syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques (SICEM)**.

Les champs électromagnétiques impliqués dans la survenue de ce syndrome comprennent l'ensemble du spectre des fréquences, allant des extrêmement basses fréquences aux fréquences les plus élevées ce qui inclut donc en particulier les radiofréquences, et hyperfréquences.

**Ainsi sont concernés non seulement les champs électromagnétiques émis par les lignes à haute ou à très haute tension, mais aussi les antennes de télévision ou de radio et toutes formes d'antennes relais, et plus particulièrement en matière d'usage individuel ou collectif, la téléphonie mobile (les portables et DECT), les ordinateurs, les systèmes Wifi et Wimax, les appareils ménagers etc...** En fait, ce qui compte, c'est l'ensemble des champs émis, quel qu'en soit la source, autrement dit **le brouillard électromagnétique** dans lequel nous vivons, en d'autres termes, non seulement la proximité de la (ou des) source(s) par rapport à l'organisme et son intensité, mais aussi et surtout la durée d'exposition, tout en sachant que certains sujets y sont plus sensibles que d'autres.

**Les travaux de l'ARTAC <sup>[1]</sup> décrivent 3 phases :**

**I.2.1. La phase d'induction correspond à l'entrée dans la maladie.** Celle-ci est caractérisée par une période plus ou moins prolongée d'exposition à des champs électromagnétiques (extrêmement basses, basses, moyenne ou hautes fréquences), d'intensité « normale » ou anormalement élevée.

**A. Environ une fois sur deux, la maladie est induite par l'utilisation abusive d'un téléphone portable (GSM ou DSC ou d'un téléphone mobile sur socle DECT) plus d'une heure par jour pendant plusieurs années, et cela d'autant plus si la DAS est élevée (voir annexe 1). La téléphonie mobile avec multimédia (UMTS, 3G et maintenant 4G) semble encore plus toxique. L'utilisation de systèmes de communication sans fils entre matériels électroniques (bluetooth) ou de systèmes de radioguidage ou de géolocalisation par satellite dans les voitures ou autres moyens de transports pourrait être aussi mis en cause.**

**B. Très souvent aussi est en cause l'utilisation d'un ordinateur 6 à 12 heures par jour (ou plus) chez des sujets susceptibles.**

Dans ce cas, l'utilisation d'écrans cathodiques (ordinateurs téléviseurs) et la Wifi (ou la Wimax) favorisent de façon considérable l'induction de la maladie.

**C. De même qu'une exposition pendant plusieurs années, au champ électromagnétique émis par un transformateur électrique, une ligne à haute tension**

ou à très haute tension, ou de radars militaires

**D. L'exposition prolongée au champ électromagnétique émis par une antenne relais (téléphonie mobile, télévision) pourrait être mis en cause dans environ 10-15% des cas.**

Au début, de façon inaugurale, surviennent des maux de tête, assez souvent des acouphènes qui de transitoires deviennent bientôt permanents, **des anomalies de la sensibilité superficielle et /ou profonde**. Pour ce qui est des atteintes de la sensibilité superficielles, apparaissent au plan cutané des dysesthésies manifestées par la survenue de picotements ou fourmillements, prédominant le plus souvent au niveau du visage ou du cuir chevelu et des membres supérieurs, parfois de véritables brûlures (causalgies) ou de prurit, peuvent atteindre tout le corps. A cela peuvent s'ajouter des troubles musculaires (myalgies) dans les parties du corps exposées aux champs électromagnétiques et l'apparition de faux vertiges avec perte d'équilibre, ces symptômes traduisant l'atteinte de la sensibilité profonde, plus rarement de vertiges vrais de type Ménière et surtout de façon quasi constante, des troubles cognitifs, à type de déficit de l'attention et de la concentration et de perte de la mémoire immédiate (encore appelée « de fixation »). A cette symptomatologie très riche, essentiellement neurologique, peuvent s'associer **des symptômes végétatifs sympathicomimétiques à type d'oppression thoracique, d'épisodes de tachycardie ou de tachyarythmie et des troubles digestifs à type de nausées**, de douleurs abdominales, de diarrhée ou de constipation, l'ensemble pouvant conduire à la survenue de véritables malaises, sans perte de connaissance cependant.

**I.2.2. La phase d'état** correspond à la constitution du tableau clinique caractéristique de la maladie que nous avons décrit sous le terme de SICEM. Durant cette phase, l'électrosensibilité s'amplifie, manifestée par **des symptômes d'intolérance aux champs électromagnétiques de plus en plus sévères et fréquents, causés par des intensités de champs électromagnétiques de plus en plus faibles et pour un spectre de fréquences de plus en plus étendu**.

Cette phase est caractérisée par une triade symptomatique faite **d'insomnie**, de **fatigue chronique**, avec pour conséquences un comportement d'évitement suite à la mise en cause d'une source ondulatoire, une organisation de la vie du patient autour de ce problème, des déménagements au profit de zones non exposées aux influences de téléphones portables et lignes de distribution de courant électrique.

La présence d'éléments métalliques en contact régulier avec le corps est perçue comme pouvant favoriser la manifestation de ces signes : amalgames dentaires, monture de lunettes, boucles d'oreilles, boucles d'induction des prothèses auditives, stimulateurs cardiaques, etc.

L'incompréhension de l'entourage professionnel ou familial et la non reconnaissance du monde médical peuvent parfois aggraver l'isolement du sujet affirmant une intolérance aux champs électromagnétiques.

Dans tous les cas, les symptômes inauguraux peuvent réapparaître de façon aiguë ou subaiguë, à chaque fois que la personne est réexposée à des champs électromagnétiques y compris de très faibles intensités.

Durant cette phase, les tests biologiques (augmentation de différents biomarqueurs de stress : protéines de choc thermique HSP70 et HSP27, protéine O-myéline, S100B)

augmentation de l'histamine circulante, augmentation des IGE et baisse de la mélatonine urinaire, et l'imagerie médicale( échodoplers cérébraux pulsés- encéphaloscann -qui montrent l'existence d'une hypoperfusion vasculaire cérébrale) (objectivement l'affection. Des formes biologiquement « nues » sont cependant possibles (environ 20% des cas). Une potentialisation avec certains produits chimiques est possible. Cependant, point fondamental à ce stade, sous l'effet combiné du traitement et des mesures de protection, les anomalies cliniques et biologiques sont réversibles.

**1.2.3 L'évolution à distance – la troisième phase** – est le point central. Celle-ci dépend de la précocité des traitements mis en oeuvre, de leur administration continue et surtout des mesures de précaution ou d'éviction qui auront ou n'auront pu être prises à temps.

En l'absence de traitement et de mesure de protection, la phase évolutive est en effet marquée par le passage d'anomalies purement fonctionnelles à la constitution progressive de lésions organiques qui, de ce fait, deviennent irréversibles.

**C'est chez l'enfant, en raison de sa vulnérabilité biologique toute particulière, et plus tard chez l'adolescent que les risques semblent être les plus sévères, avec la possibilité d'apparition retardée d'anomalies psychologiques majeurs se manifestant par de la dyslexie, des troubles de l'attention, de la concentration et de la mémoire de fixation à l'école, auxquels peuvent s'ajouter des troubles du comportement alors totalement incompris par les parents et les enseignants.**

L'existence du Wifi et la proximité d'antennes relais sont ici majoritairement concernés. De même des risques existent en cas d'exposition des femmes enceintes à de tels champs électromagnétiques, avec pour possible conséquence, outre la possibilité d'avortement spontané, l'existence chez leur bébé de manifestations psychoneurologiques graves, actuellement en cours d'études par différentes équipes dans le monde.

Chez l'adulte, l'évolution peut se faire soit vers une régression complète des symptômes, en cas de traitement continu et de sevrage électromagnétique précoce, soit vers un syndrome confusionnel d'intensité variable, associant perte de mémoire, et désorientation temporo-spatiale, soit enfin vers un véritable état de démence pouvant s'apparenter à une maladie d'Alzheimer du sujet jeune.

Lorsque les malades sont vus à ce stade, les traitements de l'affection, tels que nous les avons mis au point peuvent encore donner des résultats positifs bien que partiels. Ils sont à conseiller tout au moins dans un premier temps car les traitements à visée psychiatrique ne sont qu'un palliatif.

A noter que dans notre série, chez plusieurs malades atteints de sclérose en plaques, l'utilisation prolongée du portable a immédiatement déclenché une nouvelle poussée de la maladie, que chez d'autres malades ils semblent avoir provoqué l'aggravation d'une maladie de Parkinson, et que chez un jeune garçon, ils ont été à l'origine du déclenchement de crises d'épilepsie. En outre, chez plusieurs autres malades, la mise en contact prolongée avec des champs électromagnétiques semble avoir été à l'origine d'un cancer du sein ou d'une rechute de cancer.

#### **MECANISME PHYSIOPATHOLOGIQUE :**

Les effets biologiques des ondes électromagnétiques seraient dus à l'existence des millions de **magnétosomes**, sortes de **micro-aimants présents dans le cerveau et les méninges**, (vestiges de notre évolution ) qui, sous l'effet des champs électromagnétiques, provoqueraient des réponses biologiques délétères. Des recherches dans ce domaine sont en cours, ayant pour hypothèse l'existence de magnétosomes en plus grand nombre dans le cerveau et les enveloppes méningées des malades

électrohypersensibles [2].

Les effets toxiques seraient liés à **une probable ouverture de la barrière hématoencéphalique** sous l'effet de certaines substances chimiques ou des rayonnements électromagnétiques, la constitution d'une inflammation intracérébrale, la destruction de certains astrocytes sous l'effet des substances chimiques ou des champs électromagnétiques et l'existence d'une gliose réactionnelle compensatrice sont en effet hautement probables.

Au niveau cellulaire, il y aurait un changement de l'ADN mitochondrial.

Des causes acquises conduisant à l'hypersensibilité sont possibles, telle une potentialisation avec certains métaux lourds ou dits lourds dont le fer, le plomb et le mercure. Ainsi convient-il chez ces malades de **supprimer tout port de lunettes métalliques et tout amalgame dentaire à base de mercure**. Mais une susceptibilité génétique liée au polymorphisme génétique interindividuel est très probablement aussi en cause étant donné l'existence de formes familiales.

## **RECOMMANDATIONS EN CAS D'HYPERSENSIBILITE AUX ONDES ELECTROMAGNETIQUES**

**Conseils pratiques pour limiter l'exposition aux CEM : il n'y a pas de protection idéale mais des comportements protecteurs : minimiser les expositions.**

Les recommandations suivantes s'adressent à tous et plus particulièrement aux femmes, aux femmes enceintes et aux enfants.

Ne pas utiliser un téléphone portable plus de 20 minutes par jour par séquences de 6 minutes. Il s'agit d'une recommandation impérative.

En cas de grossesse, n'utiliser le portable qu'en cas d'urgence et de façon extrêmement limitée.

Interdire l'utilisation du portable chez les enfants de moins de 12 ans.

Pour les plus grands, interdire l'utilisation du portable dans les lycées et collèges et réprimer sévèrement toute utilisation du portable dans ces établissements.

Choisir un téléphone portable à faible débit d'absorption spécifique (**DAS**).

Eviter de porter le téléphone portable dans une poche proche du corps, le tenir le plus possible à distance car même en état de veille il émet toujours bien que faiblement.

Utiliser le téléphone portable avec une oreillette, mais la raison d'un « effet antenne du fil », lorsque cela est possible, utiliser le haut parleur.

Ne jamais utiliser de téléphone portable dans un véhicule en marche (voiture, train, métro, bus, ascenseur, etc.) ou, en cas d'urgences, ne l'utiliser que lors de très très brèves périodes.

**En cas de survenue de douleur/chaleur dans une oreille, de maux tête, d'acouphènes ou de dysesthésies (picotements, chaleur cutanée) supprimer définitivement toute utilisation du portable. Car ces symptômes constituent le début d'une électrosensibilité.**

**Bannir toute utilisation de DECT (téléphone mobile sur socle) à domicile, et faire en**

sorte qu'il en soit de même sur les lieux de travail. Revenir au téléphone filaire.

Vérifier la prise de terre de son installation électrique.

Bannir l'utilisation de tout écran cathodique (qu'il s'agisse d'ordinateurs ou de téléviseurs) et les remplacer par un écran plat.

**Bannir toute utilisation du Wifi à domicile, et faire en sorte que le Wifi ne soit pas utilisé sur les lieux de travail** et dans les lieux publics, surtout lorsque le public concerne des enfants, des femmes, des malades atteints d'électrosensibilité ou porteur d'un pacemaker cardiaque. Privilégier les connections ethernet.

-Ne pas se positionner entre la box et l'ordinateur ; se placer à plus d'un mètre de la box.

A noter que le retour au filaire présente en matière de connections des ordinateurs, non seulement l'avantage d'une moindre exposition aux champs électromagnétiques, mais aussi celui d'un plus haut débit, autrement dit d'une plus grande rapidité de transfert des informations et des échanges de données sécurisées.

**Il est inacceptable du point de vue sanitaire de permettre l'installation du Wifi dans les écoles, collèges et lycées, dans les maternités, crèches et hôpitaux ainsi que dans les bibliothèques qui, par définition, doivent être culturellement accessibles à tout public, y compris à ceux qui sont les plus vulnérables aux champs électromagnétiques (femmes et enfants) ou qui sont déjà devenus électrosensibles. De même est-il devenu inacceptable d'implanter des antennes relais à proximité de ces établissements (écoles, collèges, lycées, maternités, crèches, hôpitaux, ...)**

Garder les ampoules anciennes et en acheter d'autres chez les quelques petits commerçants qui en ont encore. Ne jamais équiper sa lampe de chevet avec une ampoule à basse consommation (car le champ électromagnétique à proximité est très intense). Mettre à distance de soi tout réveil électronique

Dans la mesure du possible, veiller à limiter l'utilisation des ordinateurs, même s'ils sont à écran plat et filaire. Ne jamais dépasser 6 à 8 heures d'utilisation par jour.

Veiller à regarder la télévision, pendant un temps raisonnable, même s'il s'agit d'un écran plat et se mettre à une distance correspondant à 5 fois la diagonale de l'écran. Ne jamais laisser un téléviseur allumé à proximité d'un enfant.

Ne pas utiliser de plaque de cuisson à induction et limiter l'utilisation des fours à micro ondes. Veillez à leur étanchéité car ils peuvent générer un champ électromagnétique de forte intensité. Préférer l'utilisation du four thermique habituel

Veiller à ne pas habiter à proximité d'un transformateur électrique ou à moins de 600 mètres d'une ligne à haute ou très haute tension. Fuir les habitations à proximité des centrales ou autres installations électriques, des éoliennes ou encore des antennes relais de forte puissance.

En cas de grossesse et pour les bébés et les petits enfants, restreindre au maximum toute exposition aux champs électromagnétiques. Ceci est une recommandation fondamentale, liée à la vulnérabilité extrême du fœtus et de la petite enfance.

## **TRAITEMENT**

Les traitements mis au point par l'**ARTAC** sont basés sur l'administration **d'antihistaminiques** antagonistes du récepteur

**H1, d'antioxydants, d'extraits de Papaye fermentée, de revascularisateurs cérébraux**, de vitamines B6 et d'oméga 3.

Les premières estimations révèlent que le protocole standard de l'ARTAC, lorsqu'il est correctement suivi et adaptée aux résultats de tests biologiques effectués, permet de revasculariser le cerveau dans près de 100% des cas et d'obtenir une diminution de l'intolérance clinique et biologique dans plus de 60 à 70% des cas.

Ainsi, compte tenu des résultats obtenus concernant la revascularisation cérébrale, estime-t-on qu'un tel traitement, lorsque administré le plus tôt possible, c'est-à-dire lors de la période d'induction ou d'état, c'est à dire lorsque les symptômes sont encore réversibles, devrait permettre d'éviter le passage à l'irréversibilité, autrement dit l'entrée dans une maladie dégénérative du système nerveux de type Alzheimer, ou encore d'un cancer.

Le docteur Béatrice Milbert prescrit Lycopodium 30CH, Kali iod 30 CH, RAYONS X 30 CH, Radium Bromatum 9CH, Luesinum 30 1 dose 1 fois par mois

## CONCLUSION

**En tant que soignant, penser à relier la médecine à l'environnement.**

**Devant ces pathologies émergentes, faire partie du champ sociétal "éco citoyen, soignant, patient chercheur" et devenir acteur de changement.**

---

[1] ASSOCIATION RECHERCHE THERAPEUTIQUE ANTI CANCEREUSE Dr BELPOMME

[2] J. Kirschvink et al. 1992. Proc Natl Acad Sci USA. 1992. 89: 7683-7687

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Travaux de EHS et MCS - Ledoigt G., Belpomme D. "*Cancer induction molecular pathways and HF-EMF irradiation*", Advances in Biological Chemistry, 2013, 3, 177-186 doi : 10.4236
- Bruce Lipton : "*La biologie des croyances*"
- SMITH : "*L'homme électromagnétique*"

## SITE

- [ROBIN DES TOITS](#)
- [CRIRED](#)
- [CHRONIMED](#)
- [PRIARTEM](#)
- [WECF](#)
- [EHS et MCS](#)
- [Liste des centres médicaux](#) - prise en charge électrosensibilité – Ministère de la Santé – Avril 2011

<http://stopleftinkyvarest.canalblog.com/archives/2017/12/02/35919957.html>

02 décembre 2017

[Les ondes EM\\* traversent la barrière hémato-encéphalique](#)

\* électromagnétiques

**ASSOCIATION ANTI LINKY BORDEAUX & GIRONDE**

Bonjour,

**Voici en pièce-jointe\*\* un document scientifique concernant les dangers extrêmes que font courir à la santé humaine, la pose des compteurs linky.**

Les Résultats des mesures sont confirmés par **Leif Salford** en Suède, Neurochirurgien,

Université de Lund: Ce neurochirurgien, expert en tumeurs cérébrales, a montré qu'une exposition de deux heures à des DAS de rayonnements GSM de 0,2 à 0,02 W/kg, c'est à dire **10 à 100 fois inférieurs aux limites autorisées provoquait une perte d'étanchéité de la barrière sang cerveau chez le rat, provoquant une hausse significative du nombre de cellules nerveuses endommagées.**

**▲ Danger des ondes électromagnétiques (CEM) nouveau compteur électrique linky concerné:**

**Les ondes électro magnétiques (CEM) traverse la Barrière Hémato Encéphalique du cerveau (BHE)**

**Donc la Barrière hémato-encéphalique (BHE) du rat laisse désormais passer de grosses molécules et hormones, virus et bactéries dans le cerveau du rat\*\*. Certaines cellules cérébrales meurent après de telles fuites. ▲**

*\*\*= perméabilité croissante de la barrière hémato-encéphalique sous MO – « conclut que "cette expérience est extrapolable à l'homme, sa circulation sanguine étant proche de celle du rat".*

**Cf.: Lire la suite dans le document ci-joint.**

Diffusez ce message, avertissez vos familles, contacts courriels, voisins, amis, collaborateurs: il faut REFUSER la pose des nouveaux compteurs électriques communicants "LINKY". Pour les conseils, démarches à suivre, veuillez nous contacter: [asso.antilinky.bordeaux33@gmail.com](mailto:asso.antilinky.bordeaux33@gmail.com)

**Sachez que, si vous faites seulement un courrier de refus en recommandé à Enedis, à ses partenaires de pose: cela n'est pas respecté par EDF/Enedis.**

**Il faut REFUSER à titre préventif par sommation à l'huissier, la seule voie de recours recevable en justice (en cas de pose forcée avec sommation.)**

**Si vous ne faites pas ces démarches par voie d'huissier, il est très difficile par la suite, d'empêcher la pose du nouveau compteur et encore plus difficile de le faire enlever.**

JURIDIQUEMENT: Ce qui empêche la pose du nouveau compteur linky c'est son REFUS par voie d'huissier. Vous avez le droit de refuser le nouveau compteur linky. PS: Par courriel séparé nous vous enverrons également un document à envoyer en masse à vos/nos députés.

Recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations. **Marie MESMER & Didier GONZALEZ**

**Pour L'ASSOCIATION ANTI LINKY BORDEAUX & GIRONDE**

*\*\* la pièce jointe est en pdf, je vous en mets la copie dans le message qui suit*  
[asso.antilinky.bordeaux33@gmail.com](mailto:asso.antilinky.bordeaux33@gmail.com)

Vous pouvez visiter notre page facebook STOP LINKY

FRANCE: <https://www.facebook.com/STOP-LINKY-France-208869442840505/>

<http://stoplinkyvarest.canalblog.com/archives/2017/04/25/35211752.html>

25 avril 2017

**Linky et santé**

Il s'avère que le compteur LINKY est un véritable poison pour l'organisme et voici de nombreux arguments.

Le CRIIREM recommande de rester à au moins 2 m du compteur. Dans certains immeubles, les compteurs sont installés à portée des logements, pas obligatoirement au sous-sol. De plus, ils sont logiquement regroupés, en général dans les couloirs, les

paliers.

De plus, si le compteur lui-même n'émettait, comme le dit le directeur d'EDF des ondes électromagnétiques pas plus fortes qu'un grille-pain – sachant qu'on n'utilise pas son grille-pain en permanence, 24h/24 -, c'est le CPL qu'il envoie dans les lignes qui est LE véritable danger. Les radiofréquences CPL du Linky sont officiellement classées « potentiellement cancérigènes » (catégorie 2B) depuis 4 ans par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), qui dépend de l'OMS.

Ce classement annoncé par un communiqué du 31 mai 2011 du CIRC, confirmé par la monographie n° 102 parue en 2013, **concerne aussi bien les radiofréquences CPL et les micro-ondes GPRS du Linky, que les micro-ondes des téléphones portables 2G, 3G et 4G, et le wifi.**

**Dans ce cas, la moindre des choses serait d'appliquer le principe de précaution.**

Adossé à la Constitution Française, ce principe est placé en haut de la hiérarchie des normes et s'impose donc, qu'il existe ou non des dispositions législatives ou réglementaires.

**Définition** : « Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage. »

**Le juge communautaire** a consacré ce principe comme un « principe général du droit » par deux arrêts rendus le 5 mai 1998 dans des affaires relatives à l'encéphalopathie spongiforme bovine. Il affirme qu'« **il doit être admis que, lorsque des incertitudes subsistent quant à l'existence ou à la portée des risques pour la santé des personnes, que les institutions peuvent prendre des mesures de protection sans avoir à attendre que la réalité et la gravité de ces risques soient pleinement démontrées** » .

Depuis lors, ce principe couvre en droit communautaire un champ d'application plus large que celui de l'environnement, notamment le domaine des produits de santé ou de la sécurité alimentaire. En outre, par deux arrêts rendus le 11 septembre 2002, le juge communautaire a apporté des précisions importantes. **Il rappelle que la mesure ne peut être fondée sur de simples hypothèses scientifiquement non vérifiées, mais doit se fonder sur un risque potentiel ayant un certain degré de probabilité et qu'il est impossible de placer le risque au niveau « risque zéro »** .

Jusqu'à-là, seule la chaleur émanant des appareils électromagnétiques a été étudiée, notamment celle du téléphone portable.

Des études sont faites sur les émissions électromagnétiques du CPL, notamment par l'Université européenne Télécom de Bretagne (Thèse de Doctorat Amilcar Mescco).

Les fils électriques des réseaux de basse et moyenne tension n'ont pas été initialement conçus pour propager des signaux de communication à des fréquences supérieures à 1 Khz. En conséquence, le canal de communication génère une déperdition énergétique due aux radiations. Ces radiations se propagent par de multiples trajets dans les pièces d'habitation.

**Les fils de cuivre agissent comme une antenne et une partie de la puissance**

**transmise est rayonnée. Ce qui crée des problèmes de compatibilité électromagnétique (CEM).**

**Et ceci, 24h/24 !**

Ce signal peut donc interférer avec d'autres services existants, notamment la radiodiffusion à ondes courtes.

Ce n'est qu'en 2016, que le Laboratoire d'Essais a procédé, à la demande d'EDF, à des mesures de champs radiatifs du Linky. Soit pendant le déploiement du compteur !

Si l'ANSES a validé le Linky, elle a aussi validé les OGM, les vaccins avec aluminium, les huiles minérales dans l'alimentation, les poulets au chlore et à la dioxine..

Elle a cependant conseillé de « réduire les expositions » !

Qu'en est-il de l'augmentation de l'hypersensibilité, proportionnelle à celle du déploiement du Linky ? Comment EDF compte-t-il gérer ce problème ? Est-il normal que des personnes doivent fuir leur logement, ne pouvant plus y vivre, quelques jours après l'installation du Linky ?

Car les études se font avec des appareils et non sur le corps humain, composé à 75 % d'eau, et comprenant une surface de peau bien plus importante que la surface d'une antenne d'appareil. Sans compter l'interaction des ondes avec l'électricité statique naturelle du corps.

Attention également aux piles cardiaques, aux appareils auditifs, aux appareils pour l'apnée du sommeil, aux amalgames dentaires métalliques.... Nous recherchons des témoignages sur ce point.

Pour les symptômes liés aux ondes électromagnétiques, voire les documents de [Next-Up.org](http://Next-Up.org). Les principaux symptômes sont: maux de tête, insomnies, palpitations cardiaques, irritabilité, dépression (et donc burn-out), troubles hormonaux, acouphènes...

**Le comté de Santa Cruz, en Californie**, a fini par décréter fin janvier (2012?) **un moratoire sur l'implantation de ces compteurs**. Cette décision s'appuie sur un rapport commandé en décembre 2011 au médecin Poki Stewart Namkung, l'officier de la santé publique du comté. L'exposition aux radiofréquences serait cumulative, notamment en raison du bombardement croissant auquel toute personne en milieu urbain est désormais la victime involontaire. **Le rapport relève**, entre autres effets biologiques reconnus des radiofréquences, « une **perméabilité accrue de la barrière hémato-encéphalique du cerveau**(Eberhardt, 2008), des effets négatifs sur la qualité du sperme, des lésions de la double échelle de l'ADN qui peuvent déclencher un cancer (Phillips, 2011), l'activation du gène de stress comme s'il réagissait à une toxine (Blank, 2011), ainsi qu'une altération du métabolisme du glucose dans le cerveau (Volkow, 2011) ». Autant d'effets potentiels sérieux qui ont conduit le Dr Namkung à recommander l'application du principe de précaution.

<http://stoplinkyvarest.canalblog.com/archives/2017/06/02/35346829.html>

02 juin 2017

**[Kilo Watt et Kilo Volt Ampère, quelles différences ?](#)**

***Une explication claire du Collectif [collectif-linky-62.e-monsite.com/media](http://collectif-linky-62.e-monsite.com/media)***

***Merci à lui d'ouvrir notre compréhension à un sujet quelque peu... scientifique et mathématique.***

## **Kilos Watts Heure et Kilo Volt Ampères. KWh et kVa.**

Chaque appareil électrique a une puissance ( indiquée normalement sur l'étiquette ) qui se calcule de la manière suivante, si on part de la formule classique  $P$  ( Puissance en Watts ) =  $V$  ( Volts ) x  $I$  ( ampères ) on obtient donc une puissance en Watts ou Kilowatts

Mais il y a un autre paramètre qui influence la puissance consommée. C'est le facteur de puissance de tout appareil électrique, dont l'unité de mesure est le cosinus Phi. On peut le trouver écrit sur le ballast (transfo) des tubes « néons » Ou sur certains moteurs électriques.

Ce cosinus phi propre à chaque appareil électrique mesure un déphasage. Le courant électrique 220 V ou 380 V est dénommé courant alternatif, car il change de sens 50 fois par seconde, donc 50 fois dans un sens et 50 fois dans l'autre.

C'est pour cela que l'on parle du courant 50 hertz. Pour la suite nous ne parlerons que du 220 V.

Dans le dessin que je joins à cet explicatif, la tension (en vert) part donc de zéro pour grimper au maximum atteindre les 220 V (moyenne) et redescendre immédiatement. Tout cela en un centième de seconde. En redescendant cette tension s'inverse et repart dans l'autre sens. Pour y refaire la même chose de nouveau en un centième de seconde. Si on dessine le parcours de ce 220 V on obtient donc une sinusoïde. Le tout dure donc un cinquantième de secondes. Pendant ce court laps de temps le courant a parcouru 6000 km ; (300.000 Km seconde): 220 V est une tension moyenne sur cette sinusoïde (min 0 volt et 300 V au sommet de la crête).

image022.png ↪

Dans la sinusoïde dessinée en pièce jointe on considère que la courbe idéale est la courbe verte qui représente la tension de 220 Volt. Un appareil électrique ayant un cosinus phi de 1 (ce qui est l'idéal) suivra parfaitement cette courbe et la consommation de cet appareil s'alignera sur cette courbe. Donc dans ce cas là 1 Kilowatt égal 1 Kilo Volt Ampère ou, 1 watt égal un Volt ampère.

Maintenant prenons le cas de figure d'un appareil électrique ayant un cosinus phi égal a 0.8 (en rouge) Cet appareil aura un retard à l'enclenchement (deux millisecondes) et donc quand sa courbe de consommation arrivera au sommet (donc au maximum de son besoin en puissance) il disposera d'une tension moindre que dans le premier cas de figure. Pour compenser cela il devra consommer plus d'ampères (si on peut dire) c'est la réaction. Cela induit donc une puissance réactive. Pour différencier cette puissance réactive de la puissance active (KWh) on la nomme avec, une autre unité de mesure. D'où le Kilo Volt Ampère ; KVA.

Maintenant prenons un appareil avec un cosinus égal à 0.5 (donc un déphasage plus important). Cet appareil va donc démarrer encore un peu plus tard. Quand la tension arrive, l'appareil a un temps de réaction un peu plus long que dans le cas du cos 0.8. Suivons la courbe bleue de cet appareil au cosinus 0.5. Quand il arrive au maximum de son besoin d'énergie la tension disponible est proche de zéro ; Il doit donc pomper plus d'ampères pour y arriver. La puissance réactive augmente d'autant. Et dans le cas d'un appareil au cosinus 0.2 c'est carrément le délire, il doit aller pêcher une tension inverse à son besoin. Sa puissance réactive est donc énorme par rapport à sa puissance active.

**En résumé :** un mauvais cosinus phi engendre un déphasage dans la sinusoïde. Plus ce déphasage est important plus l'énergie réactive est importante. Le cos idéal est égal à un et le pire égal à zéro. Mon lave-linge (en veille) affiche un cos phi de 0.07 et donc une

puissance en Watts de 0.4 mais de 19 VA.

**Autre joyeuseté** : un appareil à mauvais cosinus phi, engendre un champ magnétique un peu plus élevé et une légère perturbation dans le réseau 220 V surtout au moment de l'allumage.

Maintenant EDF doit produire cette énergie réactive ; pour faire un exemple prenons le cas d'une live-box ; celle-ci consomme, admettons, 12 Watts mais avec un cosinus phi de 0.5 elle va consommer 18 VA. Chiffres approximatifs pour cet exemple. Soit une consommation de 12 Watts, 24h /24 (sauf si on la débranche), et un fonctionnement de 80 heures environ pour consommer 1 kilowattheure. (1.000 watts) Le jour où EDF comptera les KVA, cette même live-box ne fonctionnera que 55h 30 min pour arriver à consommer 1 KVA. Vous commencez à sentir l'augmentation.

**CONSEQUENCES ECONOMIQUES ET CHOIX DE VIE** EDF produit ces KVA et comme les anciens compteurs (mécaniques) ne peuvent pas les comptabiliser, ils ont certainement dû en inclure le coût depuis longtemps sous la forme d'un coefficient moyen dans le prix de vente actuel de leur kWh, et c'est normal.

A l'inverse les compteurs Linky étant de véritables mini ordinateurs ils sont tout à fait à même de comptabiliser soit des kWh soit des kVa.

Il suffit qu'on leur en donne l'instruction.

Donc si un jour, EDF facture les kVa il ne faudrait pas que par inadvertance ils oublient d'enlever ce coefficient.

Un oubli est si vite arrivé.

Actuellement les abonnements sont établis en KVA, alors que le disjoncteur situé à côté de votre compteur actuel ne capte (et ne permet de facturer), que les kWh.

De plus comme il est mécanique il laisse passer plus de courant que juste la stricte limite de votre abonnement.

Par contre Linky mesurera des kVa et au moindre dépassement il pourra disjoncter (électronique oblige ; ou le permet du moins), et votre live box chérie se trouvera fort dépourvue.

Quand il aura disjoncté 6 ou 7 fois, vous allez contacter EDF et celui-ci va vous proposer, moyennant un clic de souris à 36€, d'augmenter votre abonnement. D'où un gain de 540 millions pour ERDF.

Voir l'article de la revue Challenges

: <http://www.challenges.fr/entreprise/20130924.CHA4664/compteur-linky-futur-piege-pour-usagers-mais-jackpot-pour-edf.html>

De plus, -et cela n'est pas dit par ERDF-, il n'est pas impossible qu'ERDF choisisse un jour de facturer la consommation sur la base des KVA.

**EXEMPLES** Pour finir je joins quelques photos de mon appareil de mesures qui calcule le cos d'un appareil et affiche simultanément les Watts et les Volts Ampères. Sachez qu'un appareil genre machine à laver, affiche plusieurs cosinus suivant la partie qui est en route.

Exemple en veille cos 00.7 et 0.4Watts. Quand l'électrovanne se met en service cela change ; quand le moteur tourne ça change encore et quand elle chauffe ça change de nouveau, et quand le moteur essore c'est encore différent.

J'espère avoir été clair. N'hésitez pas à me faire des remarques ou poser des questions. Cet appareil de mesures est facile à utiliser, peu coûteux (70 €), et permet mieux que le compteur électronique, de repérer les consommations énergétiques.

image023.png ↪

Figure 2 : Radio cd portative 17 Watts / 66 VA / cos 0.26

image024.png ↪

Figure 3 lecteur cd / 22 watts/ 37VA / cos 0.61

image025.png –

Figure 4 four cuisine 1320 W = 1320 VA puisque  $\cos = 1$

image026.png –

Figure 5 /moteur piscine 579 Watts /1062 VA /  $\cos 0.54$

image027.png –

Figure 6 ordi en veille 4.3 Watts // 12.3 VA  $\cos 0.35$  soit 8 va d'énergie rajoutée.

<http://stoplinkyvarest.canalblog.com/archives/2017/12/02/35920003.html>

02 décembre 2017

### **Danger des ondes électromagnétiques (CEM) compteur linky concerné**

*(Document pdf d'où son aspect synthétique. Les mises en gras et en couleur sont de moi)*

*Je précise que je suis absolument contre les expérimentations animales. Les animaux ne sont pour rien dans nos folies !*

*Merci à l'Association Anti-Linky de Bordeaux.*

### **Les CEM traverse la Barrière Hémato Encéphalique du cerveau (BHE)**

**Version au 21/09/2017:** ▲ « Donc la Barrière hémato-encéphalique (BHE) du rat laisse désormais passer de grosses molécules et hormones, virus et bactéries. » Certaines cellules cérébrales meurent après de telles fuites ». =perméabilité croissante de la barrière hémato-encéphalique sous MO –concluait que "cette expérience est extrapolable à l'homme, sa circulation sanguine étant proche de celle du rat". Version au 21/09/2017: Travaux d'Allan Frey, de General Electric, repris par Pierre Aubineau, Leif Salford: Les effets non thermiques des champs électromagnétiques (CEM)

**Cerveau - Barrière hémato-encéphalique (BHE)** *Cellules qui tapissent les vaisseaux sanguins capillaires du cerveau pour les rendre plus étanches et font office de protection, de filtre (p. 96).*

- 1975, Allan Frey, de General Electric, exposition rats à 1,9 GHz pendant 2 heures, puis colorant injecté aux animaux: seuls ceux soumis à ces fréquences voient le colorant passer dans le cerveau. Donc leur Barrière hémato-encéphalique (BHE) laisse désormais passer de grosses molécules et hormones, virus et bactéries. Certaines cellules cérébrales meurent après de telles fuites. L'Office of Naval Research (armée) lui a ordonné de cesser de publier sous peine de perdre les financements.

### **- Résultats confirmés par d'autres, dont Leif Salford en Suède, Neurochirurgien, Université de Lund :**

Ce neurochirurgien, expert en tumeurs cérébrales, a montré qu'une exposition de deux heures à des DAS de rayonnements GSM de 0,2 à 0,02 W/kg, c'est à dire 10 à 100 fois inférieurs aux limites autorisées provoquait une perte d'étanchéité de la barrière sang cerveau chez le rat, provoquant une hausse significative du nombre de cellules nerveuses endommagées. Il développe dans le film documentaire « Sous le feu des ondes » l'origine de sa découverte... Et le débat, encore en cours, que celle-ci a suscité.(p. 96)

Livre Forget (p. 61) Pierre Aubineau, France, étude COMOBIO, ministère de la Recherche, CNRS Bordeaux – rat et téléphonie mobile 10 minutes à des DAS de 0,5 W/kg à 2 W/kg =perméabilité croissante de la barrière hémato-encéphalique sous MO –

« concluait que "cette expérience est extrapolable à l'homme, sa circulation sanguine étant proche de celle du rat". Peu de temps après il ne faisait plus partie des groupes de recherche "officiels" mandatés pour rédiger ces fameux rapports... »

**Cerveau et mélatonine:** Dr Pierre Le Ruz, CRIIREM, revue Nexus n.109 avril-mai 2017 « Certains organites des cellules de notre système nerveux, les magnétosomes, formés de cristaux de magnétites (oxyde de fer), sont de véritables micro-aimants. **Le changement continu de sens des courants alternatifs d'origine électrique perturbe ces parties magnétiques de l'organisme et par là tout le système nerveux central (...).** Elle correspond à la fréquence de résonance des muscles. L'électrocution est un tétanos parfait. Cela a d'ailleurs amené les Anglo-Saxons à opter pour le 60 hertz. »

**Dr Le Ruz, revue Bio contact n.282:** « Le corps contient des milliards de cristaux de magnétites (...) appelés magnétosomes. (les magnétosomes) sont enveloppés de membranes biologiques (...) quand ils sont exposés à des fréquences radio-électriques, les magnétites des magnétosomes se mettent à vibrer. Ces vibrations ne sont pas sans conséquence sur leur membrane biologique. Elles déclenchent des signaux électriques qui se propagent par voie nerveuse jusqu'à l'hypothalamus et le cerveau neurovégétatif dont la fonction principale est de réaliser la jonction entre le système nerveux et le système endocrinien par l'intermédiaire de l'hypophyse et de l'épiphyse.

**Les perturbations interprétées comme une agression sont alors transmises au système neuro-endocrino-immunitaire.** Ce dernier répond par une première phase dite « phase d'alarme (...): troubles dermatologiques (...), neurasthénie (...) neurovégétatifs (...) (Ensuite fin de l'alarme biologique) c'est la phase de résistance. **Mais si le stress devient répétitif (...)** alors survient une phase de rupture. (...) Par la suite (...) s'installe une phase d'épuisement, qui correspond à l'apparition du syndrome d'électrohypersensibilité (EHS) Etude TNO- Rapport gouvernemental, Hollande, 2003 ; Dr Le Ruz (même revue): « l'étude Hollandaise dite TNO mesure une augmentation significative des dysfonctionnements des fonctions cognitives de personnes exposées pendant trois quarts d'heure à des champs de fréquences GSM et UTMS.

[http://www.robindestoits.org/Rapport-TNO-rapport-gouvernemental- Hollandais- Septembre-2003\\_a144.html](http://www.robindestoits.org/Rapport-TNO-rapport-gouvernemental- Hollandais- Septembre-2003_a144.html) « **Cette étude conduite en double 'aveugle' indique une diminution générale du bien être à 0,7V/m** (exposition maximale à 1V/m) après 45 mn d'exposition sous des signaux de téléphonie mobile. Elle confirme les résultats menés sur les riverains d'antennes-relais et corrobore la réalité des gênes exprimées telles que les problèmes cognitifs (voir le syndrome des micro-ondes): troubles du langage, de l'attention et de la mémorisation.

- Diminution globale du "bien-être" sous UMTS.
- Modification du "sentiment d'hostilité" sous GSM.
- Modification des temps de réaction sous GSM, UMTS et dans le cas de "double tâche" pour le DCS \*.
- Modification de la mémorisation sous DCS et UMTS.
- Modification de l'attention visuelle sous UMTS et de la vigilance sous GSM.
- Les résultats indiquent également des différences entre le groupe de sujets "électrosensibles" et le groupe de sujets "non-électrosensibles".

\* Digital Communication System, variante du GSM sur la bande des 1800 MHz

**Principaux symptômes ressentis dans les deux groupes :** - faiblesse dans des parties du corps - douleurs musculaires - irrégularités cardiaques - nervosité ou anxiété - manque d'attention - irritabilité, colère

Sources : -Martin Blank (docteur en chimie physique), « Ces ondes qui nous entourent. Ce que la science dit sur les dangers des rayonnements électromagnétiques », Éditions Éco société 2016. -Maître Olivier Cachard, professeur agrégé, Doyen Honoraire de la faculté de Nancy, membre de l'Académie des sciences de Lorraine et de l'Institut Gény: « Le droit face aux ondes électromagnétiques », Lexis Nexis, 2016. Les effets non thermiques des champs électromagnétiques (CEM) Page 3-Maître Richard Forget, « Portables et antennes, mauvaises ondes », Sang de la Terre 2010. -Catherine Gouhier (CRIIREM), M. Rivasi, M. Layet « Survivre au téléphone mobile et aux réseaux sans fil », Courrier du Livre 2009. -CRIIREM, Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Électro Magnétiques non ionisants. Site internet, Bulletins Transmission.

Livre Blank : (La mélatonine régule le cycle du sommeil, est un puissant réparateur des dégâts des radicaux libres) (p. 97) - En 2000 15 études montraient déjà baisse production mélatonine sous l'effet des EBF, RF et MO. - 1989 S. G. Wang montre relation dose-réponse RF et MO dans hausse de sérotonine (qui indique baisse de la mélatonine). - Journal of Pineal Research, 1990, Dr B. Wilson, avec EBF (couvertures chauffantes) baisse importante mélatonine chez 1/4 des sujets : donc, l'exposition aux EBF « peut déranger les fonctions de la glande pinéale » (p. 97) Dr S. Davis (centre de recherche sur cancer Seattle), 1997, EBF à très faible niveau = baisse mélatonine selon dose-réponse. Ainsi 2 fois plus d'EBF = 8 % mélatonine en moins ; 3 fois plus EBF = 12 %... (p. 98) - Dr J. B. Burch, International Journal of Radiation Biology, 2002 : plus de 25 minutes de portable par jour = baisse importante mélatonine, qui s'amplifie encore si on rajoute des EBF (cumul et interaction des types de rayonnement). (p. 98-99) Livre Gouhier (p. 107) Office Fédéral de l'Environnement, Suisse, 2007 : étude sur impact sanitaire hautes fréquences, sur la base de 150 publications parues entre 2003- 2006.

L' « OFEV considère qu'il est « probable » – c'est-à-dire constaté à plusieurs reprises, de manière relativement cohérente et indépendante – que le rayonnement des téléphones mobiles modifie l'activité électrique du cerveau et les phases de sommeil. Il est également « probable » qu'une utilisation fréquente du téléphone mobile provoque une augmentation des symptômes non spécifiques tels que maux de tête, sensation de fatigue, difficultés de concentration, malaises et échauffements de la peau. Apparaît enfin « possible » un risque accru de tumeurs du cerveau associé à une utilisation intensive du téléphone mobile pendant plusieurs années. » (p. 163) Canada 2008 sur rats : champs magnétiques très faibles – 0,03 microtesla et 0,5 microtesla – modifient la structure cérébrale des rats in utero durant l'ensemble de leur temps de gestation et « particulièrement, au sein des régions de l'hippocampe connues pour la néogénèse neuronale chez l'adulte ».

<http://stopleftkyvarest.canalblog.com/archives/2017/05/06/35254891.html>

06 mai 2017

**[Publication scientifique USA](#)**

**Scientific Publication U.S. Government**

PubMed est La principale base mondiale MEDLINE de données bibliographiques de l'ensemble des domaines de spécialisation de la biologie et de la médecine.

Elle est développée et gérée par le Centre américain pour les informations biotechnologiques (NCBI) et par la Bibliothèque Américaine de Médecine des Instituts Américains de la Santé (Scientific publication [US.Gov](#)). La base de données MEDLINE est la base de données de référence mondiale pour les sciences biomédicales.

1: Am J Ind Med. 2008 Aug; 51 (8):579-86.

**Une nouvelle exposition électromagnétique métrique PLC (UK) - CPL (Fr).  
Les Hautes Fréquences CPL sur les câbles du courant électrique sont associées à  
une augmentation d'incidence du cancer chez les enseignants d'une école de  
Californie .**

Milham S, Morgan LL

État de Washington, Ministère de la Santé, Tumwater, Washington, Etats-Unis.

[smilham2@comcast.net](mailto:smilham2@comcast.net)

**CONTEXTE** : En 2003, les enseignants de l'école de La Quinta en Californie ont constaté et se sont plaints d'avoir un nombre de cancers plus élevé par rapport aux normes.

Un représentant de l'autorité sanitaire pour le district scolaire avait nié qu'il y ait un problème.

**OBJECTIFS** : Enquêter sur l'incidence hors norme de cancers chez les enseignants et trouver la cause.

**METHODE** : Nous avons mené une étude rétrospective (Ndlr : cluster épidémiologique) de l'incidence du nombre de cancers dans la cohorte des enseignants par rapport à l'environnement électrique de l'école.

**RÉSULTATS** : Seize enseignants de l'école dans la cohorte de 137 enseignants recrutés entre 1988 et 2005 ont été diagnostiqués pour un total de 18 cancers.

L'observation normale (O/E) du risque pour tous les cancers a été de 2,78 (P = 0.000098), tandis que l' O/E du risque de mélanome malin était de 9,8 (P = 0,0008). Les cancers de la thyroïde avaient un risque de 13,3 (P = 0.0098) et les cancers de l'utérus un ratio de risque de 9,2 (P = 0,019).

Les champs magnétiques issus de la tension électrique en 60 Hertz (Ndlr : en France 50 Hz) n'ont montré aucune association avec l'incidence de pathologies cancéreuses.

**Par contre la nouvelle exposition aux rayonnements métriques qui est associée au passage des Hautes Fréquences (Ndlr : HF-RF) dans la tension du courant électrique (Ndlr : Dirty Electricity, en Europe cela s'appelle le Courant Porteur en Ligne – CPL), a montré une corrélation positive de l'incidence de l'augmentation significative des pathologies cancéreuses.**

L'augmentation de l'incidence des pathologies cancéreuses sur la cohorte des enseignants par rapport à la population a montré une tendance positive (P = 7,1 x 10 (-10) d'accroître le risque s'il y a une exposition cumulée du passage dans la tension électrique des Hautes Fréquences dans les salles de classes dont le câblage électrique a été mesuré avec un Graham Stetzer (G/S) mètre.

**Le risque attribuable de cancer associé à cette exposition (ndlr : CPL) était de 64%.**

**Une seule année de présence dans cette école pour un enseignant augmente le risque de cancer de 21%.**

**CONCLUSIONS**: Il a été prouvé que l'incidence du cancer pour les enseignants de cette école est anormalement élevé, celui-ci est fortement associé aux câbles du courant électrique avec le transit des Hautes Fréquence, (Ndlr : CPL) qui génèrent des effets nocifs qui sont des substances universelles cancérigènes, similaires à celles des rayonnements ionisants.

PMID: 18512243 PubMed - articles indexés dans MEDELINÉ]

<http://stoplinkyvarest.canalblog.com/archives/2017/06/03/35349655.html>

03 juin 2017

## **L'appel de FREIENBACH**

### **Mise en danger de la santé de la population par la téléphonie mobile (GSM/UMTS) et le téléphone sans fil DECT :**

**Le fondement de l'appel de Freienbach** La construction du réseau GSM avec ses rayonnements pulsés continue, bien que les opérateurs aient déjà rempli leur devoir en 2002 de couvrir le territoire et la population selon leur concession (NDR: pour le GSM: 50% du territoire et 95% de la population, pour l'UTMS: 50% de la population. D'une part la saturation du réseau (et par conséquent la demande en capacité) augmente, due à la promotion massive des opérateurs, d'autre part, on construit des antennes surnuméraires pour une utilisation future.

En ce qui concerne la nouvelle technologie UMTS, un nouveau réseau est en construction avec une puissance émise totale comparable à celle du GSM. Lors du mode "stand by" au moins, c'est-à-dire surtout pendant la nuit, le rayonnement UMTS est également pulsé.

Selon les prescriptions de la Confédération, et aussi pour des raisons techniques, les antennes doivent être installées dans des endroits habités. La conséquence aujourd'hui en est que nous avons une irradiation qui touche quasiment toute la population. Les personnes de plus en plus sensibles aux rayonnements n'ont que la possibilité plus ou moins de se protéger par des protections techniques excessivement onéreuses ou sont obligées de dormir dans des caves.

Un autre problème: **les téléphones d'appartement sans fil DECT** provoquent des émissions souvent plus puissantes que les antennes de téléphonie mobile. Les problèmes liés aux rayonnements pulsés des installations wifis sont de plus en plus importants.

Les études les plus récentes démontrent que les rayonnements non ionisants (RNI) influencent les activités du cerveau, modifient la formule sanguine, occasionne des dégâts sur le facteur héréditaire, modifie la barrière hémato-encéphalique et peuvent accélérer le développement d'un cancer.

De plus en plus de médécins étrangers et suisses se mobilisent pour tirer la sonnette d'alarme sur les dangers des RNI de la téléhonie mobile. L'étude hollandaise TNO, première étude faite sur des personnes volontaires a constaté que même les sujets non sensibles ont réagi spontanément aux rayonnements UMTS.

Une réplique de cette étude est en cours en Suisse. Les autorités attendent avec impatience les résultats de cette étude pour fin 2005. Mais les scientifiques de cette réplique ont déjà communiqué que les résultats, qu'ils soient positifs ou négatifs, ne suffiront pas pour obtenir une baisse des valeurs limites de l'ORNI. Cependant, la totalité des études existantes présentent des résultats qui démontrent des risques d'atteintes à la santé élevés, ainsi que l'expérience pratique de professionnels (médecine et technique de mesures) suffisent amplement pour appliquer immédiatement le principe de précaution.

### **Les dernières études réalisées au cours des derniers 4 ans démontrent avec sérieux ces faits. En voici les résultats essentiels:**

°**Naila, Bavière** :triplement des cas de cancers, déclarés 8 ans plus tôt, dans un périmètre de 400 md'une station GSM (émissions des rayonnements : 0,2à1 V/m)

°**Netanya, Israël** :quadruplement des cas de cancers dans les alentours d'une station GSM (émissions des rayonnements : 1à1,4 V/m)

°**Santini, France** :dans un périmètre de 300 m des émetteurs GSM, 530 personnes ont présenté des états de fatigue, insomnie, maux de tête, perte de bien-être, des

problèmes de concentration, etc.

° **Waldmann- Selsam, Bamberg** : rapport avéré entre les symptômes et les différents niveaux d'expositions chez 356 patients irradiés à long terme par les RNI de  $< 0,06$  V/m à  $> 0,6$  V/m. Une partie de ces nuisances disparaît immédiatement après l'arrêt de l'exposition.

° **Navarro/Oberfeld, La Ñora, Espagne** : dans un rayon de 50 à 170 m de deux antennes GSM, les nuisances ressenties sont bien plus fortes que dans un rayon de 260 à 310 m. Les émissions respectives étaient de 0,6 à 0,9 V/m, et de 0,2 à 0,4 V/m. De plus, il a été établi une claire relation (statistiquement significative) entre les émissions et leur influence pour 13 symptômes courants.

° **Hutter/Kundi, Kärnten et Vienne** : plus on est proche des antennes GSM, plus on constate des problèmes cardio-vasculaires. Émissions : 0,15 à 0,7 V/m.

° **Oberfeld (école à Salzbourg)** : un émetteur GSM à 80 m de distance influence les courants électriques du cerveau (divers paramètres EEG) de manière significative à une émission de 1,1 V/m. Bien des écoliers ont des problèmes de santé avec des valeurs au-dessous de 1,5 V/m.

° **Etude UMTS, TNO, Hollande** : nuisances non seulement pour les personnes électro-sensibles, mais aussi pour les personnes non sensibles (!), à une exposition aux rayonnements d'antennes UMTS à 1 V/m (signal «stand-by» = activité nocturne).

° Avertissement contre l'utilisation des portables par les enfants : l'Association des médecins viennois, ainsi que celle de toute l'Autriche informent : «les enfants en-dessous de 16 ans ne devraient pas utiliser le portable». Ils mettent en garde contre l'utilisation générale des portables, sur la base de **l'étude REFLEX réalisée dans sept pays européens**.

Cette étude prouve la nocivité des RNI sur la matière héréditaire (cassures d'ADN). Même les antennes sont considérées par les médecins comme «un sérieux problème de santé».

Il faut maintenant comparer ces valeurs mesurées avec les valeurs limites suisses de 4 à 6 V/m qui devraient mieux protéger la population suisse par rapport à celle des pays étrangers, qui ont une valeur limite plus élevée. Même à l'étranger, les valeurs mesurées sont presque toujours plus basses que la valeur limite suisse !

La communauté scientifique critique quelques détails des études mentionnées plus haut. Ceci n'est pas rejeter: la critique est le moteur de la recherche scientifique. Cependant, l'ensemble des études réalisées à ce jour montrant la nocivité des RNI sur la santé, devrait en tous les cas inciter à appliquer le principe de prévention, ce qui implique une diminution drastique des valeurs limites ainsi que prendre les mesures nécessaires pour éviter les expositions et protéger la population.

Des médecins allemands ont lancé plusieurs appels contre les RNI de la téléphonie mobile: l'appel de FREIBURG (IGUMED de plus de 1 000 médecins), l'appel de Bamberg, de Hof, de Lichtenfels et de Bayreuth.

**En Autriche**, les médecins mettent en garde, comme déjà dit plus haut, contre les effets à long terme des portables et des téléphones sans fil. En Suisse, les médecins en faveur de l'environnement, tout comme les médecins FMH et les associations pour la sauvegarde de l'environnement, demandent un moratoire UMTS.

**Dans la brochure éditée en juin 2005 par l'OFEFP "L'électrosmog dans**

## **l'environnement»,**

on peut lire: «Il a été démontré qu'un rayonnement non ionisant de forte intensité est nocif pour la santé.

Toutefois, **des effets biologiques peuvent se manifester même lors d'expositions à des niveaux très inférieurs aux valeurs limites recommandées au plan**

**international.** La science ne pouvant pour l'instant pas évaluer de manière précise la nocivité de ces effets, le meilleur remède est encore d'appliquer le principe de précaution». L'OFEFP donne quelques conseils pour diminuer l'exposition. Le Conseil fédéral a fixé les valeurs limites des installations non pas d'après des critères médicaux, mais sur des bases techniques et d'après les possibilités fonctionnelles et économiques des opérateurs. Malgré tout cela, la construction des réseaux de communication mobile continue et continue.

Les opérateurs présentent sans cesse de nouveaux projets d'installations d'antennes dans nos Communes. Ceux-ci sont en général autorisés par les autorités communales, en s'appuyant sur l'ORNI, ceci souvent contre une opposition massive de la population. Les Cantons, jusqu'à présent, se sont soumis sans contradiction à la procédure d'exécution de l'ORNI, même contre les Communes qui avaient refusé le permis de construire. Jusqu'ici, au niveau fédéral, les aspects concernant la santé n'ont pas été pris sérieusement en considération. L'ORNI, entrée en vigueur le 1er janvier 2000, règle de façon péremptoire les restrictions aux installations, et les Tribunaux ne se basent que sur cette ordonnance.

### **Voici la décision du jugement du TF n°1A.94/2000/sch du 30.8.2000:**

Le Conseil fédéral a fixé les valeurs limites des installations (...) non pas d'après des critères médicaux, mais sur des bases techniques et d'après les possibilités fonctionnelles et économiques des opérateurs.

Selon les connaissances scientifiques actuelles et selon le principe de prévention fixé dans la loi sur l'environnement (LPE), l'ORNI n'est plus d'actualité.

Elle est dépassée, d'autant plus qu'il existe des indications sérieuses au développement du cancer à une exposition inférieure à la valeur limite de l'installation (VLI).

On peut se demander si la Confédération, qui encaisse les redevances des concessions des opérateurs, qui est la principale actionnaire de Swisscom et qui établit les lois, est impartiale. D'une part, les Cantons et les Communes pourraient jouer un rôle plus actif, parce qu'ils pourraient utiliser les lois cantonales et communales en parallèle à l'ORNI.

D'autre part, il est absolument important que la Confédération soit rendue attentive sur sa responsabilité quant à la protection de la santé de la population.

### **APPELLE FREIENBACH du 25 septembre 2005**

En tant que médecins, praticiens, thérapeutes et personnes travaillant pour la santé humaine, nous estimons le développement de la construction de réseaux pour la téléphonie mobile comme, inquiétant.

Nous appelons les politiques, les scientifiques et les responsables de la santé, d'accorder à la protection de la vie et de la santé de nous tous la valeur préconisée et garantie dans la Constitution fédérale et dans les lois y relatives :

Plus de nouvelles constructions pour téléphonie mobile, car il s'agit de risques courus involontairement, avec probablement des nuisances durables.

Réduction des VLI de l'ORNI, des émissions et des émissions des champs électro-magnétiques, à fixer à des niveaux respectueux vis-à-vis de l'atteinte à la santé. Informer la population, spécialement les utilisateurs du portable, des risques sur la santé que provoquent les rayonnements non ionisants (RNI).

Inciter la population à un usage plus prudent (conscient) de la téléphonie mobile; limiter l'usage par les enfants et les adolescents.

Réviser les standards techniques des téléphones sans fil dans le but de réduire l'intensité du rayonnement et de le limiter la durée de conversation, et éviter la pulsation dommageable à la santé produite par le standard DECT.

Informez sur les risques des rayonnements également pulsés des systèmes sans fils Wi-Fi (WLAN) pour les réseaux d'ordinateurs et téléphones portables.

Cordialement,

Claudia

UD-CLCV06

[esricko06@gmail.com](mailto:esricko06@gmail.com)

06 03 51 47 54

Local de la permanence CLCV-06 : 2 Place de la Souste - Garbejaïre 06560 Valbonne-Sophia-Antipolis Tél. : 04 92 96 97 85 (de 16h à 19h) [ud06clcv@wanadoo.fr](mailto:ud06clcv@wanadoo.fr)

[www.clcv.org](http://www.clcv.org)